TÉLÉPHONE : 2-47 & 2-48

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS & Compte chèques postaux : Paris 272-43. --- Registre du Commerce n° 57

LE PÉRIL DES THÉORIES DE LA MONNAIE... MALSAINE

# Il y a encore des inflationnistes! DU VERDICT DE MOSSOUL

NÉ NOUS LAISSONS PAS SÉDUIRE PAR LEURS IDÉES QUI NOUS CONDUIRAIENT RAPIDEMENT A LA RUINE

TION LIMITEE du franc.

mise aux aléas de l'agio.

même fait des petits en route!

terez pas pour cela l'inflation,

Cours des Changes

New York: le dollar .....

Londres: la livre.....

Rome: la lire.....

Madrid: la peseta.....

Genève: le franc suisse....

Amsterdam: le florin..... 11.11

La journée des changes

la livre s'inscrivant après Bourse à 133.50

UNE MORT SUSPECTE

Le corps ne portait aucune trace de violence. Des traces d'effraction relevées sur

une armoire et sur une des portes du jar-

din ainsi qu'une marque rougeatre parais-

sant être du sang, laissent néanmoins sup-

poser qu'il y a eu vol avant ou après le

place Bellevue à Cachan.

Il y a encore des inflationnistes convain- sur le marché, et par conséquent leur bais-(en dehors de M. Loucheur, dont se, et que l'Etat en profite pour en racheter nous saluons la dépouille).

ous saluons la dépouille).

le plus grand nombre, c'est un procédé qui se qualifie d'un mot : la Banqueroute. de notre confrère l'Information, qui, sous le titre Les Yeux s'ouvriront-ils, consacre à pas de solution au déséquilibre du budget, puisque la banqueroute de l'Etat aménera l'inflation un article enthousiaste. fatalement la faillite des particuliers.

Nous nous contenterions de hausser les épaules si nous ne savions que cette caste spéciale du mercanti qui vit de l'inflation est prête à appuyer de tout son pouvoir est prête à appuyer de tout son pouvoir toutes les campagnes en faveur de l'inflation. Il est donc absolument nécessaire d'attaquer courageusement le taureau par d'attaquer courageusement le taureau par les les campagnes en faveur de l'inflation. Il est donc absolument nécessaire que lorsqu'il n'y a plus d'argent nulle part, d'attaquer courageusement le taureau par un gouvernement est bien en peine d'en les cornes, et de le terrasser, au lieu de se trouver. contenter de l'éviter.

Les Gaulois, écrit notre confrère, redoutaient seulement que le ciel leur tombât sur la tête. Nos petits-enfants apprendront que les Français de 1925 ne craignaient également qu'une chose : que l'inflation les

La crainte naystique des Français du vingtième siècle n'est pas plus fondée que la peur religieuse de leurs aïeux gaulois. A une condition, c'est qu'au lieu de se laisser mener passivement par linflation comme on l'a fait jusqu'à présent, on fasse de l'inflation une alliée et une arme

Mais les esprits sont faussés par des préjuges invraisemblables et très rares sont ceux qui pensent que l'inflaton puisse être un remède adéquat au lieu du mal que l'on s'obstine à la déclarer.

D'abord justice doit être faite de cette Megende de l'inflation, cause de la ruine du pays. M. Bokanowski a péremptoirement démontré que dans notre pays, grace au reservoir régulateur des Bons, le cycle hausse des changes, hausse des prix, avait comme dernier terme l'inflation : l'inflation n'est pas une cause, mais une conséquence, conséquence de la hausse des l'évasion fiscale, vous ne l'empêcherez pas,

quence, conséquence de la hausse des changes et des prix, tout comme le change est une résultante.

Qui plus est, si le franc baisse et que l'inflation s'ensuive, c'est une réaction naturelle de l'économie du pays contre la literature de l'inflation s'ensuive, c'est une réaction naturelle de l'économie du pays contre la literature de l'inflations de tous les Français. Et vous n'arrêturelle de l'économie du pays contre la

Si, par un miracle, le franc s'était maintenu depuis 1918 à la valeur de 25 francs pour une livre sterling il ve le la france vous mère. Con ne peut pas se servir de l'inflation. glo-Persian: pour une livre sterling, il y a beau temps que la France aurait fait faillite, écrasée

baisse du franc qui diminuait la valeur-or de la dette.

Tout le mal est né du déséquilibre existant entre le poids des intérêts de la dette crifices nécessaires, sans les exposer à et les recettes à provenir de la richesse

Portez progressivement la livre à 150 ou dent véritable et effectif. »

Si nous avons bonne mémoire c'est exactement ce que disait, il y a quatre ans, M. Loucheur. La livre était alors aux environs de 65 francs. D'après M. Loucheur et ses disciples, la livre à 100 francs était une panacée qui devait nous permettre d'exporter beaucoup et de nous enrichir.

Une des premières erreurs de cette théorie, c'est qu'elle perd de vue les besoins animal qui mange, boit, dort et élève des enfants.

A ces divers titres il est donc constamment obligé de se procurer avec le produit monnayé de son travail, ou de ses épargnes des VALEURS REELLES : pain viande, logement, vêtements. Et ces valeurs réelles de son pouvoir d'achat.

Le budget en équilibre parce que la livre sera à 150 francs ?

Quelle sinistre plaisanterie! Il y a d'abord en France des fonctionnaitoire. Mais enfin il y en a et l'Etat a le vement. devoir absolu de leur assurer une juste ré-

munération des services qu'ils rendent, Cette juste rémunération suppose par conséquent un ajustement des traitements à l'indice de la cherté de vie.

Il y ensuite des rentiers qui, sur les rentes que leur sert l'Etat fournissent une part

Nous avons déjà, à plusieurs reprises attiré l'attention sur ce fait qu'à partir d'un certain chiffre d'impôts, c'est le capital qui

Qu'un système d'mpôts excessifs provoque une vente en masse des titres français décès rendant celui-ci suspect.

# DE GRAVES CONSÉQUENCES

à la décision de la Société des Nations, dans l'affaire de Mossoul, est de manquer complétement son but.

Quel était le but de l'intervention de la Société des Nations ? C'était de mettre définitivement un terme à un conflit interna-

n'indisposer violemment aucune d'elles. Pourquoi le conseil de la Société des Na- de l'examen du budget des colonies. tions ne l'a-t-il pas fait ? Il est incontesta-ble, en effet, que la décision prise satisfait uniquement l'Angleterre et provoque un très vir mécontentement des Turcs très vif mécontentement des Turcs.

Qu'on ne vienne pas nous parler d'une mise en valeur de nos colonies, tente de conséquence inévitable de l'intransigeant justifier la nomination de M. Varenne, inottomane. Que les Turcs aient accumulé les siste avec M. Outray sur l'intérêt d'un Il est vrai que notre anonyme confrère précise qu'il s'agit d'une DEVALORISAfautes de tact et de maladresse, nul ne le accord douanier entre l'Indo-Chine et le Or il n'y a pas de limite à la dévalorisation d'une monnaie, qui a dépassé ce qu'on conteste ; ils n'en avaint pas moins un Japon, expose l'œuvre de la civilisation que appelle, - ce qu'on appelait au temps heu- droit à soutenir. Comment s'étonner qu'ils nous avons accomplie au Cameroun et au reux de l'or — les points d'or, (gold goints). l'aient soutenu avec d'autant plus de raiCesse d'être LE SIGNE CERTAIN D'UNE
VALEUR REELLE, pour devenir UNE
CONVENTION FIDUCIAIRE, elle est sou
Doc de deut qu'ils se trouvaient en présence d'une
partialité systématique.

Togo, dont la situation financière est excellente.

Mais il s'inquiète tout particulièrement
de savoir quelle est la portée qu'il convient
de faire à la suggestion qu'a faite récem-

M. de Bismark reprochait jadis aux Fran- n'est pas de satisfaction que le conseil de deux anciennes colonies. çais d'ignorer la géographie. On pourrait Genève ne se soit appliqué à accorder a la — Si l'Angleterre avait véritablement ce désir, ajouter aujourd'hui qu'ils ignorent aussi Grande-Bretagne. Pour complaire aux Andit M. Archimbaud, la rrance serait obligee çais d'ignorer la géographie. On pourrait Genève ne se soit appliqué à accorder à la fasse de l'inflation une alliée et une arme défensive, qu'on la mène avec précision et délicatesse jusqu'au but qu'on se sera fixé.

All défensive, qu'on la mène avec précision et délicatesse jusqu'au but qu'on se sera fixé.

M. Bokanowski a prouvé que tout nouvel fimpôt conduirait à l'inflation. Puisque l'inflation est inévitable, tàchons de nous servir de l'inflation.

Mais les esprits sont faussés par des défensive, qu'on la mène avec précision l'histoire qu'ils ignorent aussi Grande-Bretagne. Pour complaire aux Anglais, le Conseil a écarté les compromis que les Turcs offraient au mois de septembre. Pour complaire aux Anglais, le Conseil a décidé de consulter tardivement la Cour de La Haye. Pour complaire aux Anglais, le Conseil a décidé de consulter tardivement la Cour de La Haye. Pour complaire aux Anglais, le Conseil a décidé de le suivre.

Cette abon Cour de La Haye. Pour complaire aux Anglais, le Conseil a décidé de consulter tardivement la Cour de La Haye. Pour complaire aux Anglais, le Conseil a décidé de consulter tardivement la Cour de La Haye. Pour complaire aux Anglais, le Conseil a décidé de consulter tardivement la Cour de La Haye. Pour complaire aux Anglais, le Conseil a décidé de consulter tardivement la Cour de La Haye. Pour complaire aux Anglais, le Conseil a décidé de consulter tardivement la Cour de La Haye. Pour complaire aux Anglais, le Conseil a décidé de consulter tardivement la Cour de La Haye. Pour complaire aux Anglais, le Conseil a décidé de consulter tardivement la Cour de La Haye. Pour complaire aux Anglais, le Conseil a décidé de consulter tardivement la Cour de La Haye. Pour complaire aux Anglais, le Conseil a décidé de le suivre. que les idées financières de M. Necker la Cour Internationale en le forçant, car fait pitoyablement. n'étaient pas toujours brillantes et l'on ce verdict réclamait une solution définitive n'étaient pas toujours brillantes et l'on ce verdict réclamait une solution définitive — En France, je le sais, ni l'opinion, ni le pense à certains titres ronflants de l'Ere et non un arbitrage. Pour complaire aux Parlement ne s'y résoudraient. Nouvelle : « Necker est à Mamers ». Hélas! Anglais, le Conseil a envoyé, comme chef non seulement il en est revenu, mais il a d'une mission d'enquête sur les confins du territoire contesté, un général esthonien. Inflation gagée ou inflation limitée Or, l'Esthonie est, comme tous les Etats de ces démentis qui ne font qu'accroître le c'est tout un Vous ne pouvez limiter l'in- baltes, un protectorat britannique. Com- trouble. flation qu'en la gageant. Sur quoi allez-vous ment s'étonner, dans ces conditions, que la gager ? Sur l'impôt ? Vous retombez les Turcs se soient butés contre une volondans l'erreur de M. Loucheur, et, quelle que té obstinée de favoriser l'adversaire.

Il ne manquait plus que de mettre le comble à la partialité en donnant satisfac-tion complète à l'Angleterre, ou, plus exac-tement, au trust anglais des pétroles. Le dispositions et par conséquent de rétrocèder les gouvernement anglais n'a-t-il pas avoué qu'en soutenant les intérêts de l'Irak, il soutenait une concession accordéec à l'An-

pour une livre sterling, il y a beau temps que la France aurait fait faillite, écrasée sous le fardeau de sa dette intérieure.

Bien des gens se sont étonnés que le déficit formidable des années suivant immédiatement la guerre ait si rapidement ment le prix à rendre au franc sa puissance mediatement la guerre ait si rapidement d'achat, en libérant l'Etat de sa créance d'achat, en libérant l'Etat de sa créance deficit formidable des années suivant immédiatement la guerre ait si rapidement d'achat, en libérant l'Etat de sa créance d'achat, en l'achat, en l'ach tient principalement à la d'achat, en libérant l'Etat de sa créance cepter la décision et s'ils étaient décidés à cifique

> monnaie devenue saine, vous pourrez alors eux, ne le permettrait pas. C'est ici qu'ap- nistre des colonies. demander aux créanciers de l'Etat les sa- paraissent les conséquences redoutables de la décision prise. Que vont faire les Turcs ? Deux attitu- longtemps D'ailleurs, ils ne vous laisseraient pas des possibles : réagir par la force et se borner à une réserve hostile. Si les diri-difficultés financières.
>
> nion de l'intérêt que nous aurions à céder certaines de nos colonies pour nous tirer de nos nement difficultés financières. ants d'Angora sont sages, ils adopteront. Et le bruit s'est répandu que le gouvernement second parti et cela suffira pour nous entrait dans de telles vues. geants d'Angora sont sages, ils adopteront.

depuis qu'ils ont été grisés par la victoire. songé à aliéner une parcelle de ses colonies. En tout cas, nous ne le saurons que dans Le ministre ajoute que ceux qui préconi- la même tribune, rapporta avec avis favo-quelques mois sans doute, car la guerre sent une telle solution en faisant bon mar-Le Conseil de Genève a préparé un bel matériel et à l'intérêt moral du pays.

avenir.

Passe encore si les Anglais seuls devaient en pâtir. Mais la décision du Conseil a cette conséquence de créer une solidarité de tous les associés. Nous courons donc Farrère. tout simplement le rique d'être obligés de Paris, 17 décembre. - Journée plus nous battre pour des pétroles que les Analme au marché des changes, à la suite glais nous ont enlevés, ou de renier les du vif mouvement de reprise dont le franc engagements du Covenant. Dans le presont d'autant plus difficiles à se procurer, avait bénéficié la veille. Le marché a con- mier cas, nous payons la casse. Dans le que la monnaie d'échange perd davantage solidé en effet une bonne partie des pro- second, nous détruisons le dernier fondegrès acquis. On terminait d'ailleurs la ment du traité de Versailles. Chairmant journée aux environs des plus bas cours, dilemme !

Et ce n'est pas la seule conséquence de et le dollar à 27.49, alors qu'on avait coté res. Qu'il y en ait trop, c'est une autre his- dans la matinée 134.25 et 27.67 respecti- l'arrêt de Genève. Cet arrêt constitue un l'arrêt de Genève. Cet arrêt constitue un a fait allusion aux ressources que nous tirions précédent redoutable. Il n'est pas douteux de nos colonies.... en hommes notamment pour que la Turquie pouvait revendiquer la souveraineté de Mossoul. L'enquête de la Société des Nations l'a reconnu. D'ailleurs, autrement, il n'y aurait pas eu de conflit. savons que sans elle nous ne serions rien. Paris, 17 décembre. — Mme Bausson, née Habbetzen, 53 ans, a été trouvée morte Donc, la décision du 16 décembre reconsur le parquet de son pavillon, situé 30, naît la possibilié de dépouiller une nation

> parer la révision pacifique de sa frontière nes à la boucherie. orientale en attendant l'autre. Du moment — Je ne puis, intervient le président, tolérer qu'on peut dépouiller une nation sans de telles paroles. L'amour des citoyens de nos qu'elle ait le droit de protester, il n'y a de la France pour eux. plus une frontière de sûre.

Ah oui, vraiment ! le Conseil de Genève a fait de la belle besogne!

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 17 décembre. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la jour- en séance, d'y participer, avant que le

Région parisienne. —Temps médiocre. Vent d'ouest passant à Nord-Ouest 4 à 7 mètres. Ciel très nuageux avec chutes de brume intermitten-tes. Hausse de température. Minimum de tem-pérature, environ 0°.

Région du Centre. — Temps médiocre. Vent variable 1 à 3 mètres. Ciel couvert à très nuageux avec quelques chutes de brume intermit-tentes. Hausse de température. Minimum de Et l'on

tentes. Hausse de température, environ - 2°.

Région du Massif Central. — Temps médiocre. Vent variable 1 à 3 mètres. Ciel brumeux,
très nuageux avec quelques chutes de brumes
intermittentes. Hausse de température. Miniintermittentes. Hausse de température. Minisitrature n'est pas, dans nos
sessions aux ordres des gouverneurs

#### UN NOUVEAU SCANDALE A LA CHAMBRE

M. Archimbaud, rapporteur du Budget des Colonies ose affirmer que, si l'Angleterre proposait que la France rétrocédat à l'Allemagne ses anciennes colonies il faudrait... obéir!

Paris, 17 décembre. — A 15 h. 15, la tional entre une puissance invoquant un séance de la Chambre, est ouverte, sous la tional entre une puissance invoquant un présidence de M. Herriot. Le remplacement sance forte de son droit de souveraineté, la Turquie. Il fallait donc avant tout s'applique de M. Loucheur par M. Doumer, comme ministre des Finances, n'a pas de répertuse à transport pas calutier accordable par quer à trouver une solution acceptable par aussi désert que les jours précédents, et les deux parties, ou du moins de nature à sans qu'aucun incident ne soit soulevé sur cette affaire, la Chambre aborde la suite

D'un mot, il marque la nécessité d'une

Pas de doute possible à cet égard. Il ment l'Angleterre à Genève, de confier à l'Allemagne un mandat sur l'une de ces

Cette abominable lacheté est saluée d'exclamations. Des voix diverses s'exclament - Et pourquoi ? Expliquez-vous

M. Archimbaud tente de s'excuser. Il le

— Mais pourquoi avez-vous dit que la France recherchait que l'intérêt du peuple coloniserait obligée de suivre passivement ? s'écrie un sateur.

M. André Hesse intervient et donne un

— L'information à laquelle il est fait allusion, dit-il, ne repose sur aucun fondement. En effet, ces territoires du Cameroun et du Togo nous ont été donnés en vertu de l'article 119 du traité

Encore une place pour le Cartel

Le tumulte s'apaise un peu. Le rapporteur examine ensuite la situation créée à notre colonie d'Extrême-Orient

vis à vis de la Banque de France, et, la le faire, la Standar-Oil, qui est derrière La parole est ensuite à M. Perrier, mi-

- Mes premières paroles, dit-il, seront pour protester contre une campagne menée depuis longtemps dans le dessem de persuader l'opi-

xposer à des incidents continuels. Mais démenti à cette information mensongère. Le les Turcs seront-ils sages Ce serait bien dement a crede information mensongere. De les Turcs seront-ils sages Ce serait bien dement à dire que jamais, sous aucune forme, la première fois que cela leur arriverait dans aucune circonstance, le gouvernement n'a

est difficile avant le retour de la bonne ché de tout sentiment, ne se rendent pas Sarrail, sans limite d'age, dans les cadres compte du péril qu'il porterait à l'intérêt de l'armée active.

Une telle solution, répète-t-il, jamais le gou- fié sur la Syrie, un mandat qui consiste à conemement ne la fera sienne. Le président. - La Chambre entière s'associe à ces paroles.

M. Berthon. - Allons dire celà à M. Claude

Le ministre s'étant expliqué sur divers points qui avaient fait l'objet de questions on passe aux chapitres.

#### Un scandale Berthon

Mais dès le premier, M. Berthon instaure une vive controverse sur la colonisation et évoque le projet d'une cession éventuelle de quelques-unes de nos colonies.

Dans un démenti, s'écrie-t-il, le ministre es hommes ont été envoyés a la boucherie.. M. Gasparin. — Ils y sont allés de leur plein ré. Oui, car nous aimons la France, nous qui

de sa souveraineté sans son consentement.

Quel précédent! Songez lau parti que l'Allemagne va pouvoir en tirer pour pré-

pour la France n'a d'égal que l'amour

M. Berthon poursuit.

#### Un intermède

ment de M. Varenne Afin de permettre aux députés retenus

scrutin ne soit clos, la séance est suspen-

A la reprise, le président proclame le ré-sultat du vote. Votants 402 ; suffrages ex-primés 392. Ont obtenu : MM. Mustral, 226 M. Mistral est en consequence élu vice-

Et l'on revient au budget des colonies. M. Alcide Delmont, répondant aux criti-Et l'on revient au budget des colonies.
M. Alcide Delmont, répondant aux critiques que M. Berthon a faites à notre administration coloniale, se porte garant que la magistrature n'est pas, dans nos possible de la population. Tout cela a eu pour résultat l'affaiblissement de notre influence dans le Grand-Liban. Dans l'état de Syrie, le brigandage recommença. Deux commandants frances i control en la commandant de grandage recommença.



Paris, 17 décembre. —, Il était exactement 9 h. 25, lorsqu'une violente détonation mit en émoi le personnel de l'hôpital Lariboisière, occupé au repassage du linge et dont trois rouleaux metalliques et ceux de l'appareil calendreur venaient d'exploser et blesser plus ou moins griè-

Quatre personnes sont blessées

vement les blanchisseurs au travail. Une des blanchisseuses atteinte par les fragments de métal mourut quelques instants après l'accident. C'est Mme Cor var, 57 ans.

Quant aux autres : blessés, leur état ne donne pas lieu à de graves inquiétudes. Ce sont : Mme Wassheider, 52 ans ; Mathilde Landru, 42 ans, brûlures aux jambes ; Maurice Camille, 36 ans, brûlures et blessures aux jambes ; Lucien Guenault, 51 ans, plaies et brûlures multiples aux reins, aux jambes et au crane ; Mignerot, 47 ans, iracture du bras gauche,

plaies au cuir chevelu.

Ces deux derniers blessés ont du être
transportés immédiatement à la salle
d'opération. Toutefois, leur état n'inspire pas de craintes sérieuses.

Enfin, un dernier ouvrier blanchisseur, M. Marcel, ne fut que légèrement efficuré par un jet de vapeur. Il put regagner son domicile après avoir été pansé. Les autres victimes de l'accident sont

soignées dans les services de l'hôpital. Leurs familles ont été immédiatement nformées de l'accident et de ses suites. Le cadavre de Mme Corvar a été transà l'institut médico-légal du quai de a Rapée.

M. Mourier, directeur de l'assistance publique, immédiatement avisé, s'est rendu aussitôt à l'hôpital Lariboisière, ou le directeur du Laboratoire municipal et deux ingénieurs des services techniques vinrent le rejoindre.

Ces personnalités recueillirent aussitôt Mais depuis vingt ans, dit-il, cette formule purement utilitaire, a évolue dans le sens de la politique des mandats; cest-à-dire d'une politique qui poursuit le double but de favoriser le développement moral des populations ainsi que la mise en valeur des ricnesses du pays.

— Le libre disposition d'eux mêmes 2 continue les renseignements techniques qui leur permettront de préciser les causes de l'explosion. A l'heure présente, ces causes e sauraient être définies. L'appareil calendreur est composé de trois cylindres — La libre disposition d'eux-mêmes? continue l'oraleur, mais n'est-ce pas à quoi tend notre œuvre colonisatrice. Les peuples que nous avons conquis n'élisent-ils pas leurs représentants?

— Ala, oui, s'exclame M, Hanriet, des élections assurées avec la mitrailleuse comme à la Martinique. juxtaposés, creux, d'une longueur de trois mètres et de 0.50 de diamètre. La vapeur passe à l'intérieur de ces rouleaux qui issent le linge au sortir de l'essoreuse. 11 se pourrait donc que l'explosion ait eu pour cause soit un excès de tension de la vapeur, soit une usure trop grande du metal des rouleaux, ou encore d'une combinaison de ces deur causes.

# Le général Bourgeois prononce au Sénat un réquisitoire violent mais document é contre l'action néfaste du général Sarrail en Syrie

res 10. M. Briand est au banc du gouver-

A ces mots, M. Hesse se lève.

(Lire la suite en page 2)

M. BERTHON

qui a prononcé à la Chambre quelques paroles

raux et que la liberté de la presse n'y est pas un vain mot. Il reconnaît les excès de l'ancienne formule de colonisation qui ne

scandaleuses

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations sur la politique suivie par le général Sarrail en Syrie.

Le général Bourgeois a la parole Le senateur du Haut-Rhin déclare tout d'abord ne vouloir faire aucune question de personne et rappelle que c'est lui qui, à

La Société des Nations, dit-il nous a con

Paris, 17 décembre. - La séance que vois n'étaient plus en sécurité. Le feu couvait préside M. de Selves est ouverte à 15 heu-res 10 M. Briand est au banc du gouver-litique imprudente, prématurée, résultat de la

. Une lutte engagée par le haut-commissaire contre le clergé, réjouissait le parti musulman qui se réjouissait de rejeter le général Sarrail

Le général/Bourgeois expose ensuite la situation de l'état du Djebel Druse.

— Une constitution particulière avait été con-sentie à cet état en 1921, par M. Robert de Caix. Le général Sarrail se refusa de recon-naître cet accord. déclarant qu'il le considérait pour sa part comme nul et menaga les pro-

estataires de les traiter en factieux La réponse du général Sarrail indisposa les



Le général Weygand avait exercé en Syrie pendant dix-huit mois, les fonctions de haut-commissaire. Son habile administration avait Tandis que se déroule ce débat, a lieu commissaire. Son habile administration avec ans une salle voisine, le scrutin pour rétabli la sécurité et la prospérité. Le 14 notélection d'un vice-président en remplace-le général Weygand est rappelé. Le 2 janvier, le général Sarrail débarque à Beyrouth, n'ayant en aucune conversation avec son prédécesseur et déclare ne pas vouloir sui vre la même politique que celui-ci.

Deux décrets, l'un prononçant la dissolution du conseil du Grand-Liban, l'autre révoquant le général Van den Berg ,gouverneur civil, du Grand-Liban, eurent un grand retentissement. Deux autres décisions allaient augmenter le malaise, une loi de réorganisation administra tive et une loi de réforme électorale qui blessai es chrétiens, nos plus fermes soutiens.

sessions aux ordres des gouverneurs géné- cais furent, en juillet 1925, assassinés. Les con-

seiller le pays jusqu'à ce qu'il puisse se diriger lui-même.

Le général Weygand avait exercé en Syrie partisans et adversaires du mandat, Le 11 juil-partisans à convoquer dans cette ville cinq chefs rétabli la sécurité et la prospérité. Le 14 nolamations, à les arrêter et à les garder en Pri-

Après cette déclaration, qui provoque de rives protestations à droite et au centre, le général Bourgeois poursuit :

— Les chefs Druses convoqués\_arrivent, pré-sentent au délegné leurs réclamations, protes-tent de leur attachement à la France et deman-dent à aller à Beyrouth s'entretenir avec le général Sarrail. Le délégué ecrit à celui-ci, indi-quant l'émotion qui l'étremt à l'idée d'arrêter des gens qui présentent des réclamations sur un ton modéré. Il indique que pareille mesure ne peut faire éclater une insurrection très diffi-cile à réprimer étant donné la nature du pays et supplie le géneral Sarrail de réfléchir. 'Que n'a-t-on suivi les conseils donnés dans cette lettre, dit le général Bourgeois. Les chefs

Les Sports

RUGBY

AU CLUB OLYMPIQUE CREUSOTIN

de dimanche prochain constitue un gros jeu la victoire consacrera vraisemblablement

A. S. MONTFERRANDAISE CONTRE R. C. TOULONNAIS

ASSOCIATION

ASSOCIATION SPORTIVE DES ATELIERS DE VAUZELLES

artie en perspective.

## Le Sénat enterre l'affaire Sarrail

Druses furent arrêtés le 13 juillet et enmmenés en résidence forcée à Palmyre.

Mais M. Painlevé, ministre de la Guerre, intervient pour prendre la défense de soi

lement remportés, poursuit le général Bourgeois la situation est restée mauvaise si bien que le gouvernement s'est décidé a rappeler le général

et de l'opinion ? C'est sans gaieté de cœur que j'ai placé des événements aussi douloureux sous le yeux du Sénat Documenté, j'ai cru de mon devoir d'in-former la Haute-Assemblée de ce que je savais.

Après une courte suspension de scance, général Sthul, deuxième interpellateur, intervient à son tour.

compte des forces réelles du Diebel Druse. été rapportées par la presse étrangère. On a lancé imprudemment des troupes dans la fournaise, alors que le haut-commissaire la fournaise, alors que le haut-commissaire avait à sa disposition d'autres bataillons DE MANDCHOURIE QUI COMMENCERA? sur lesquels il pouvait compter, pour les secourir. Le haut-commissaire eut aussi le tort, dit le général Stuhl, de ne pas aller inspecter lui-même ses troupes, sous prétexta qu'il n'aime pas les revues. Ce faisant, affirme l'orateur, il a manqué à tous ses devoirs militaires.

Et l'orateur de conclure :

— Monsieur le président du Conseil a-t-il fait toute la lumière sur ces événements. Quelles sanctions prendra-t-il ? Et dira-t-il au moins s'il en prendra ? Qu'il rassure les familles. Puis M. Delpierre parle de la tragique odyssée en Syrie du 42° bataillon de tirail-

leurs malgaches. — M. Painlevé, dit-il, a promis d'ouvrir une enquête sur cette affaire, au sujet de laquelle il faut être exactemnt renseigné, afin d'établir

les responsabilités.

Bien que n'ayant aucune préparation militaire le bataillon fut engagé dans la bataille. Son commandant Aujas, refusa quoique grièvement blessé, de se laisser emporter à l'arrière par une auto-mitrailleuse. Il dit : « J'ai mon compte. Allez sécourir les soldats ».

— C'est une belle parole trançaise, interrompt

Paris, 17 décem ambassadeur de

— Et pour échapper à l'ennemi, poursuit M. Delpierre le commandant s'acheva d'un coup de son revolver.

La veuve ayant réclamé une pension on lui répondit qu'elle n'y avait pas droit, son mari n'étant pas mort au champ d'honneur. (Vives protestations)

protestations). M. Bluyssen ne peut admettre une telle

l'adoption d'un ordre du jour pur et sim- teurs du ministère. ple auquel se rallie le président du Conseil, ainsi que les autres auteurs des divers ordres du jour, mais que MM. De Blois, Brangier de la Ville Moysan refusent de

Et l'ordre du jour est adopté à mains levées. MM. de Blois, Delahaye et Brangier de la Ville Moysan ont voté contre. Le Sénat fixe se prochaine séance à mardi. Séance levée à 20 heures.

# \_a Chambre

(suite de la page 1)

— Je regrette ,dit-il, de n'avoir pu répondre comme ministre des colonies aux interpellations sur les incidents de la Martinique. J'aurais dit qu'il y avait là-bas, des pratiques abominables qui y sont apportées non par l'administration française, mais par les communistes, dont yous êtes.

M. Doumer est avant tout un parlementaire qui ne conçoit que les remèdes parlementaires. Par conséquent il va se livrer à l'exercice un peu vain qui consiste à poser des cautères sur une jambe de bois.

Déjà il a fait savoir qu'il augmenterait les impôts : dans les détails sont symème différera de celui de M. Loucheur ; au fond ce sera la même chose. Et après quelques tentatives

M. Hesse. — Pour que les laits soient vrais, il ne suffit pas qu'ils soient rapportés dans la presse. A la suite de ces incidents, il a été convenu qu'un inspecteur général serait envoyé la-bas, pour savoir s'il était vrai que le gouver-neur M. Richard avait fait les élections avec les mitrailleuses, Le gouverneur avait au contraire reu quatre balles dans le ventre. Tous vos allegations sont foncièrement ine-retes

M. Berthon. - Mais ce sont vos journaux ..

M. Hesse. — Je n'ai pas de journal et je prends moi-même mes responsabilités.

— Non, reprend pour conclure M. Delmont, la France ne poursuit pas aux colonies, un but purement utilitaire. Elle a su gagner tous les peuples et l'on a vu de quelle manière, ils sont venus lutter dans nos rangs pour cette guerre que l'on disait de libération et de justice.

a-t-il changé?

Sil n'a pas changé, pourquoi tenter une nouvelle expérience malheureuse?

S'il a changé, quelle confiance accorder à ces financiers qui tâtonnent entre des improvisations dans une caisse vide??

La Lanterne:

La même question de la cession éventuelle d'une de nos colonies amène à la difiées en quelques semaines, nous en savons assez pour mesurer l'opposition qu'il ne mandeloupe. Et c'est une vive protestation que souiever au Palais-Bourbon. Il

deloupe. Et c'est une vive protestation qu'il fait entendre contre une telle suggestion.

Mais c'est pour M. Berthon une nouvelle occasion de préciser que dans les circonstances présentes, ce serait sagesse d'abandonner des colonies qui, prétexte de guerre aujourd'hui comme hier, nous seront tôt ou tard enlevées. Ainsi l'Indo-Chine, dit-il, le jour où le Japon la convoitera.

Abandonner nos colonies s'écrie M. Frandenner pus de souiever au Palais-Bourbon. Il veut augmenter le taux du chiffre d'affaires et demander plus à l'impôt indirect. Or, le cartel, ataché aux formules démocratiques, a promis à ses électeurs la suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires, institué par le Bioc National, dont il craint trop justement les incidences; il est, d'autre part, opposé à la contribution indirecte, pour ses effets bien commus sur l'indice de la vie.

M. Doumer devra donc persuader la Commission ou adapter ses projets aux caprices de ce Comité, devant lequer trois ministres viennent de tomber.

Abandonner nos colonies ,s'écrie M. Fran- nent de tomber. - Abandonner nos colonies , s'écrie M. Francois, en s'adressant aux communistes, mais
avez-vous songé à toutes les puissances qui les
convoitent. Croyez-vous que notre abandon profiterait aux peuples qui ont mis en nous leur
confiance, et que vous auriez ainsi trahis. Non.
Nous ne sommes plus au temps de ces tractations et de ces rétrocessions. L'âme des colonies
fait désormais partie intégrante et pour toujours
l'âme de la patrie francaise.

l'ame de la patrie française. Sur cette chaude controverse, le chapi-

séance est levée à 18 h. 55.

# La guerre du Rif Le dramatique suicide d'un veul désespéré

rappelle l'affaire de Soucida, l'echec de la colonne Normand, puis la formation de la colonne Michaud et l'enquête confiée au général Duport. Il critique les lenteurs avec général Duport. Il critique les lenteurs avec les quelles le pays a été renseigné sur les l'appas du pillage les pousse le pays a été renseigné sur les l'appas du pillage les pousse la marquent, il est vrai, une lassitude marquent nommée Anne Durand, âgée actuellement quée, mais l'appas du pillage les pousse la marquent de la l'oujours à effectuer des djouchs noctur-les que le centre est beaucoup moins permeas le 11 novembre dernier.

Le désespéré s'était remarié il y a 23 ans, alors qu'il était veuf avec une femme quée, mais l'appas du pillage les pousse la colonne Michaud et l'enquête confiée au général Duport. Il est vrai, une lassitude marquent, il est vrai, une lassitude marquent, all est vrai, une lassitude marquent es Cette critique amène le ministre de la Guerre à faire cette déclaration.

— En tués, morts ou disparus, du 1ºº juillet au 15 octobre 1925 nos pertes ont été de 62½ hommes, dont 311 Français et légionnaires. Du 15 octobre au 5 novembre, elles ont été de 149 morts, dont 50 Français et légionnaires. Du 16 au 30 novembre, de 85 morts, dont 39 Français et légionnaires. Depuis 1920, le total de nos pertes en tués, s'est élevé à 0.960.

— Malgré les succès que nos troupes ont finalement remportés, poursuit le général Bourgeois de la dividad dans le pays Marnissa, II est bon de noter qu'Abd-el-Krim échoua dernièrement dans la région de Kelaa des Sless et le fanaties, de sa première union, II eut de sa seconde femme qu'il battait et trompait, dix autres enfants tous vivants. Enfin, de ses relations avec la fille naturelle de sa seconde femme, il eut neuf enfants, dont dix autres enfants tous vivants. Enfin, de ses relations avec la fille naturelle de sa seconde femme, il eut neuf enfants, dont dix autres enfants tous vivants. Enfin, de ses relations avec la fille naturelle de sa seconde femme, il eut neuf enfants, dont dix autres enfants tous vivants. Enfin, de ses relations avec la fille naturelle de sa seconde femme, il eut neuf enfants, dont dix autres enfants tous vivants. Enfin, de ses relations avec la fille naturelle de sa seconde femme, il eut neuf enfants, dont dix autres enfants tous vivants. Enfin, de ses relations avec la fille naturelle de sa seconde femme, il eut neuf enfants, dont dix autres enfants de seconde femme qu'il battait et trompait, dix autres enfants tous vivants. Enfin, de ses relations avec la fille naturelle de sa seconde femme, il eut neuf enfants, de sa première union, II eut de sa seconde femme qu'il battait et trompait, dix autres enfants de seconde femme, il eut neuf enfants, de sa première union, II eut de sa seconde femme qu'il battait et trompait, dix autres enfants de seconde femme qu'il battait et trompait, dix autres enfants de seconde femme qu'il battait et trompait, dix autres e

On annonce que les Riffains se prépareraient à réagir contre Hamar Hamidou, dans le pays Marnissa. Il est bon de noter qu'Abd-el-Krim échoua dernièrement dans une pareille tentative contre les Gheznaia. Et l'orateur conclut :

— M. Herriot a parlé des affaires de Syrie comme d'une simple affaire d'insurrection montagnarde. C'est là se meure un bandeau sur les yeux et en mettre un sur les yeux du pays.

Quant à M. Painlevé, pourquoi n'at-til pas demandé des explications et donné des directives au général Sarrail ? Pourquoi at-til couvert la politique de ce dernier : Pouquoi sa décision de rappel at-telle été si tardive? Pourquoi n'est-il intervenu que sous la pression des événements et de l'opinion ?

C'est sans gaieté de cœur que i'ai placetate. Cependant si nos renseignements sont exacts, une harka de Ghomara, tribu si-

# des nouvelles de source anglaise

Paris, 17 décembre. — M. de Jouvenel, haut-commissaire en Syrie, dément les nouvelles d'un nouveau bombardement de Da-C'est pour constater tout d'abord que mas, de la prise d'un quartier de la ville l'on ne s'était pas suffisamment rendu par les bandes et des massacres, qui ont

Londres, 17 décembre. - Le correspondant de l'« Evening News » à Tokio rap-porte que la ville de Moukden y compris les arsenaux, a été virtuellement occupée par les troupes japonaises, qui ont reçu l'ordre de s'opposer à l'entrée des forces de Tchang-Tso-Lin.

# CELA A REUSSI, OUI MAIS A MUSSOLINI

Paris, 17 décembre. - M. Merlin et ses collègues de la Loire viennent de déposer une proposition de loi invitant le Gouvernement à ouvrir une souscription nationale en France et aux Colonies, destinée au relèvement du franc et à l'assainissement des

#### LES DERNIERS GESTES DE M. BERENGER

Paris, 17 décembre. - M. Bérenger, ambassadeur de France à Washington, vient de faire parvenir au président du Sénat, sa démission de membre des

#### M. Doumer prend ses services

Fairs, 17 decembre. — M. Doumer sest de pays de 1200 à 1300. Brebis de 800 à 200. Agneaux de 1300 à 1400. Cours en des Finances, où M. Borel, chef de cabinet de M. Loucheur, lui a transmis les servides membres de la gauche démocratique, lité 670 ; 2°650. Prix extrêmes de 630 à 690.

LA MACHINE (2) BAT FOURCHAMBAULT (2) hausse.

Porcs, amenés 302 ; renvois 30. 1° quadre une belle défense de Fourchambault, lité 670 ; 2°650. Prix extrêmes de 630 à 690.

Blois, 17 décembre. - Un journalier intervient pour prendre la défense de son protégé.

— Je ne puis laisser sans protestations, les accusations portées contre le général Bourgeois rappelle l'affaire de Soucida, l'échec de la colonne Normand puis la formation de la l'influence de notre le contre le général Bourgeois rappelle l'affaire de Soucida, l'échec de la le le centre est beaucoup moins perméa de renderne service de renderne l'Africaine, disparu de son domicile depuis le l'influence de notre service de renderne le l'influence de ren

#### Deux balles échangées sans résultat entre MM. Pierre Brisson et François Richepin

Paris ,17 décembre. — A la suite d'un ncident qui s'est produit à l'Odéon, lors de la répétition générale du « Silence » au cours duquel M. François Richegin avait usé de voies de fait à l'égard de M. Pierre Brisson, une rencontre avait été décidée entre M. Pierre Brisson, critique dramatique du « Temps » et M. François Richepin. Elle a eu lieu ce matin, à 10 heures, au distolet, dans une propriété des environs de Paris. Deux balles ont été échangées sans

Nous avons recueilli sur la rencontre les

détails complémentaires suivants : C'est au Parc des Princes, dans une pro-priété voisine du vélodrome, mise à leur disposition par un ami, que MM. Brisson, ichepin et leurs témoins se rencontrèrent. Contrairement à ce qui a été dit tout d'abord, une seule balle fut tirée, M. Richepin ne s'est pas servi de son arme. Aucune réconciliation n'a suivi la rencontre.

#### LA BOURSE DE BORDEAUX EST EN FLAMMES

Bordeaux, 17 décembre. - Un violent incendie s'est déclaré à 18 h. 15, au Palais de a Bourse, à Bordeaux. Presque toute l'imnense toiture du Palais est la proie des lammes.

#### ENCORE UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Chalon-sur-Saône, 17 décembre. - Par suite d'une rupture d'attelage, le train de marchandises 2226 allant de Chalon à Chagný, s'est trouvé coupé en deux. De ce fait. es voies ont été obstruées et les rapides ont subi des retards. Il n'y eut heureusement aucun accident de personne.

#### L'IVROGNE AVAIT TUE SON VOISIN

Chaumont, 17 décembre. — La cour d'assises de la Haute-Marne a condamné aujourd'hui -12 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdic-tion de séjour, le nomme Lottin, bucheron a Coissy-le-Bas, qui dans la nuit du 14 au 15 no-vembre dernier, étant en état d'ivresse avait tué à bout portant son voisin Blin, 60 ans, avec lequel il venait d'avoir une discussion.

### MARCHE DE LYON-VAISE

Lyon, 17 décembre. — Moutons, amenes 258; abattoirs, 310; renvois 0. Moutons de pays de 1200 à 1300. Brebis de 800 à

# laux et, par la, poussé le loquet devant de luitres inflations, l'on n'aura rien fait. Et l'on aur

tu l'U. S. Montluconnaise, assez nettement et démontré ainsi des progrès certains.

#### LE PATOIS A L'ECOLE

Certainement il y aurait profit a user du patois à l'école. Car le vocabulaire étant restreint et tout concret, les mots ne sauraient dépasser les dées de l'entant. Bénéfice néorme. Ces petits, on pourrait les élever comme le fils de Monsieur Pascal, en les tenant toujours audessus de leurs besognes, ce qui est le meilleur secret pour leur fair un bonne tête. Qu'on y songe : c'est possible d'être une bête, en patois, ou encore d'être un fol ; mais impossible d'être un sot. c'est-à-oire un imbécile prétentieux. Or le dire qu'elle est le plus grand sinon le seul danger social.

#### L'ECOLE UNIQUE

Le Temps :

A la Chambre, M. Groussau, dont nous ne partageons certes pas toutes les idées, n'a pas laissé de montrer clairement que, quoi qu'on en ait ou veuille faire paraître, elle implique le monopole. De fait, certains cartellistes qui le monopole. De fait, certains cartellistes qui osent se montrer conséquents avec eux-mêmes l'ont écrit ou déclaré publiquement. Et à cette franchise nous trouvons moins à reprendre qu'aux adresses dont les autres couvrent leur secret dessein. M. Groussau, à notre sentiment, eût pu pousser plus loin son avantage sur ce point. Décréte-t-on, en effet, la gratuité de l'enseignement secondaire, on frappe à mort, par le plus sur moyen, l'enseignement livre : c'est le monopole par la caisse. Se contente-t-on de molester la clientèle de l'Etat, alors il y a apparence que l'enseignement libre prospère : et l'on aura recours au monopole de la revanche. Voilà bien les deux opérations envisagées par bien les deux opérations envisagées par es sectaires,

#### LA POLITIQUE DES SOVIETS

L'Action Française (Jacques Banville) Après avoir voulu rentrer dans la politique internationale par effraction et par la révolu-tion universelle, les Soviets y entrent sous les aspects courtois de la diplomatie à ancien régi-me. Derrière les changements de décor , la Russie que nous retrouvons est toujours la même, atteinte à la fois de gigantisme et de débilité et, dans son vaste corps, aussi altérée d'emdans l'après-midi. prunts et de crédits.— Les dames du c

#### UNE FUSEE D'OBUS EXPLOSE

Verdun, 17 décembre. — Hier plusieurs ouvriers travaillaient à la récupération dans la région du fort de Douaumont, lorsque le nommé Kahn, 22 ans, sujet polonais, cherdéposé au bureau de police. — Il a été trouvé, par Mme Thuizat, rue Berdeiulets un collier de perles. Sur cette chaude controverse, le chapltre 1er est adopté. Et la dispute achève de
s'apaiser sur un plaidoyer fort technique
de M. Angoulvent, pour la section coloniale.

Le PROBLEME DES CHANGES

Le Journal (Bokanowsky, député de la dévisser la fusée d'un obus avec chant à dévisser la fusée d'un obu

## ALLIER

#### MOULINS

#### Les conférences bourbonnaises

Dimanche prochain, les équipes 1 et 2 du Club Olympique Creusotin joueront en championnat contre le Stade Dijonnais.

L'équipe première se rendra à Dijon et comprendra les meilleures disponités. Elle sera disponités. Elle sera disponités. Mercredi soir, salle de l'Américain, M. le colonel de Saint-Hillier a fait, en présence d'un nembreux, une très intéressante conrerence sur « les voies de communication dans le pays pendant la période gallo-romaine, »

Le conférencier a dit tout d'abord quelques mots de notre sol et de nos populations primitives

prendra les meilleures disponibilités. Elle sera définitivement formée sur le terrain avec les joueurs suivants qui effectueront le déplacement : Pierron, Truchaud, Lyatfiaud, Guichard Ménager, L. Martin, Ancey, Meulien, Joccotton frères, Rochette, Renaud, Rabourg, René Martin, Bourgeois, Verdier, Sauvageot.

Rappelons que le C. O. C. fit déjà match nul avec Dijon en match aller, il peut, cette fois encore, fort bien tenir en échec le champion de la saison passée. Le classement actuel met très près les uns des autres Dijon, Chalon et Le Creusot qui ne sont séparés que par un écart d'un point seulement. C'est-à-dire que la partie de dimanche prochain constitue un gros jeu; Puis, « sautant à pieds joints par dessus nombre de siècles », il paula tout d'abord des Celtes, qui franchirent le Rhin par dessus les Germains ou avec eux, en des temps voisins de la fondation de Rome, et s'emparèrent d'une partie des Gaules.

d'une partie des Gaules,

« Les Celtes apportaient avec eux une civilisation baltique, laquelle eut à ce combiner avec une civilisation antérieure d'origine grecque, et ils fondèrent les royaumes de Bourges et de Toulouse.

« Avant le Romain étranger se trouvaient exister ès-Gaules transalpines 240 peuplades diverses tantôt désunies, tantôt unies par de nombreuses lignes; nulle de ces peuplades n'était encore la bourbonnaise. En effet, le territoire qui devint notre petite province était

champion pour cette saison. Aussi, nos com-patriotes seront-ils animés du désir de défen-

dre leurs chances.

L'équipe seconde jouera au Creusot contre belle correspondente du Stade Dijonnais. Coup d'envoi à 14 heures, au Parc des Sports. Les lesux équipes ont fait elles aussi match nul à Dijon. Nos jeunes représentants, jouant, aprèsdemain, devant leur public, s'emploieront à cond pour s'assurer la victoire. C'est une jolie partie on perspective. ritoire qui devint notre petite province étalt partagé entre trois groupements ethniques.

Sur la rive droite de l'Allier vivaient les peuples de la Confédération eduenne, depuis soumis par les Bourguignons; sur la rive gau-che de l'Allier étaient les Berrichons; à che-val sur les deux rives de leur fleuve indigène, les Auvergnats poussaient vers le Nord aussi loin que possible en des marches incertaines, l'âpre possession de leur vallée fertille. C'est Dimanche, au Stade municipal de Clermont-Ferrand, le Rugby-Club-Toulonnais, champion du littoral, viendra, en match revanche, don-ner la réplique à l'A. S. Montferrandaise, qui remporta à Toulon, en octobre, une difficile victoire. pour celà et c'est ainsi que de nos jours, dans nos environs immédiats, Neuvy, Bressolles et Toulon sont d'Auvergne; Marigny et Montilly, du Berry; Yzeure et Moulins, de Bourgogne. « Cette situation frontière est bien faite pour Depuis cette époque, les Toulonnais ont progressé d'une façon terrible. Leurs derniers succès sur Marseille, Cavaillon, Avignon et surtout les Ariequins Perpignagnais, montrent 'assez qu'ils comptent parmi les grandes équipes franculus des places, nous nous excusons d'avoir résumé trop sèchement, car il exposait d'heureuse facon « le

Après ce préambule, que faute de place, nous nous excusons d'avoir résumé trop sèchement, car il exposait d'heureuse façon « le roman des Nations », M. de Saint-Hillier en arrive à la partie technique de sa conférence. De même que nos routes modernes sont jalonnées par des poteaux indicateurs et des bornes, où se trouvent marqués les distances, de même les voies gallo-romaines étéient bordées de piles ou piliers, de colonnes et de miliaires de pierre. Plusieurs de leurs joueurs viennent d'être lectionnés : Borréani, Médecin, de la Tournerie, Reboul, Castets.

En face de cette redoutable équipe l'A. S. M. mettra sur pied sont quinze tout premier, dans lequel Arnaudin, Liausu, Bernon, Jacob de la contraction d

det Nougal indisponibles depuis deux semaines feront leur rentrée.

En lever de rideau les réserves Montferrandaises, commandées par le sympathique Guénin, rencontreront les réserves du C. N. Roandées de piles ou piliers, de colonnes et de miliaires de pierre.

Le plus ancien de ces miliaires est celui découvert à Ollat (Puy-de-Dôme). Il appartient au règne de l'empereur Claude (an 47 de notre ère). Vient ensuite la borne de Biozat, qui date du deuxième consulat de l'empereur Hadrien, c'est-à-dire de l'an 118; le miliaire de Pérignat-lès-Allier, qui appartient au même règne; les bornes de Tréteau actuellement, au musée de Moulins) et de Vichy; la colonne d'Allichamps-sur-Cher

d'Allichamps-sur-Cher.

Les voies romaines, d'un tracé impeccable, avaient été établies pour transporter rapidement et avec sécurité des légions, des officiers, Dimanche, 20 courant, les jeunes de la 3° équipe de l'A. S. A. V. rencontreront en match amical, sur leur terrain de Vauzelles, l'équipe première de U. S. Coulanges, Le match, devant avoir lieu à 14 h. précises, les joueurs suivants sont convoqués aux vestiaires à 13 h. des courriers, des marchands : elles étaient destinées à les conduire d'une métropole à une métropole voisine et de la métropole des métropoles aux extremités de l'empire.

Couturier, Duvillard, Chapelot, Baronnet, Fity, Thévenin, Cordillot, Flisson, Bartheleneur Dollet, Barbier, Fleury, Besson, Chassignol, Bidolet, Jouvet.

Devant nos jeunes joueurs, dont les progrès Safirment à chaque nouvelle sortie, le onze Coulangeois devra s'employer à fond s'il veut arracher la victoire. Leur brillante performant. Bevant nos jeunes joueurs, dont les progres s'afürment à chaque nouvelle sortie, le onze Coulangeois devra s'employer à fond s'il veut arracher la victoire. Leur brillante performance dimanche dernier devant, la 1º de Saint-Benin, où ils ne succombèrent que par 3 buts à 0, nous fait prévoir un beau match.

CHAMPIONNAT DE LA LIGUE D'AUVERGNE Stade Sanflorain contre A. S. M.

Dimanche, au Stade de l'avenue de la République, à Clermont, l'A. S. M. recevra le Stade Sanflorain, en un match comptant pour le Championnat de la ligue d'Auvergne.

Les dernières rencontres du « onze » montferrandais l'ont montré en belle forme et l'on peut pronostiquer sa victoire.

Au match aller, à Saint-Flour, les visiteurs avaient déjà triomphé de 2 buts à 0, mais très péniblement. Depuis, les Sanflorains ont batiu l'U. S. Montluçonnaise, assez nettement et démontré ainsi des progrès certains.

Bourbos par Alichamps : d'Autun à Gerrovux de Trévoux ; de Lyon à Bourges, par Gannat, colons de Lyon à Bourges, par Rourges, par Sant-Cosne-sur-l'Œij et Ainay-de-Château : de Lyon à Bourges, par Sant-Cosne-sur-l'Œij et Ainay-de-Château : de Lyon à Bourges, par Sant-Cosne-sur-l'Œij et Ainay-de-Château : de Lyon à Bourges, par Sant-Cosne-sur-l'Œij et Ainay-de-Château : de Lyon à Bourges, par Sant-Flour, par Toulon-sur-Arroux, perris, d'Autun à Issoire et à Saint-Flour, par Toulon-sur-Arroux, Perris, my et Thuret : de Chalon-sur-Saône à Bordedux, par Charolles et Vichy.

Il y a lieu également de noter les voies secondaires de : Bourges à Gergovia, par Sant-Pour-cain : de Clamecy à Toulouse, par Imphy et Courcais : d'Autun à Toulouse, par Neris : d'Autun à Toulouse, par Neris : d'Autun à Evalur à termine de deux artistates bien connus et fort apprécies du public, Mile Delia-Col et M. Walther in-cle sur de la visue par l'autun à Toulouse, par l'autun à Toulouse, par l'autun à Issoire d'Autun à Issoire et à Saint-Flour, par Toulon-sur-Arroux, Perris, Montaigue de l'Autun à Gergovia, par Sant-Flour, par Toulon-sur-Arroux, Perris, Montaigue de l'Autun

Courçais : d'Autun à Toulouse, par Nêris et Eveux : de Vierzat à Pérignat, par Evaux et Clermont : de Bourges à Nevers, par Saincaize. Toutes ces voies intéressent 220 locaités du dipartement, petites ou grandes, dont quelques unes ont perdu de leur importance ancienne.

Sur ces voies intéressent accente. Malgré une belle défense de Fourchambault, l'équipe de La Machine manifeste sa supério-rité et bat son adversaire par 5 buts à 0.

c'est l'auberge, le couvent, le château. C'est l'atelier et c'est l'enclos, C'est la métairie, puis la ville C'est aussi la ville d'eaux, le fort, le camp qui se tragent des avenues pour aboutir

à la voie.

« On doit à la route tous ces villages dont le nom se termine par un i génitif, tels Chemilly ou la maison de Camille : Souvigny, la maison de Salvinus : Lurcy, la maison de Lyrcius.

« Quelques noms sent précédés du met Dorn, avec la signification soit de maison ou de domaine, soit de propriétaire ou de seigneur. Que de la villages aux pour de la companie de la comp de villages auxquels leur église a valu le nom de Saints. Et l'on rencontre beaucoup de cha-pelles ; des oratoires qui s'appelleront Oradour ou par contraction Ourouër ; des reposoirs dont le nom tronqué est devenu Ouzouer. Que de monts ou de montagnes ou plutôt de sim-ples montées Montnurail, mons mirabilis ; Montmarault, mont vert d'émeraude. Que de ponts! Et les cabannes, et les cases, les chai-ses et les chézelles ; ou bien encore les celles et les callules.

servi à la fois d'observatoires militaires, garnisons, de péage, d'asiles, de marchés

d'hôtelleries.

« L'étude de la route m'a révélé beaucoup de choses : elle m'a révélé fins, frontières du Berry et de l'Auvergne, totalement ignoré de tous les auteurs ; elle m'a révélé l'importance de Saint-Pourçain, d'Ygrande, de Cosne, de Couleuvre, au point de vue des communications ; elle m'a révélé les erreurs commises sur les divers tracés....

Cette conférence agrémentée de projections a valu à M. de Saint-Hillier d'unanimes applau-

# L'ARBRE DE NOEL DES ELEVES DES ECOLES MATERNELLES

Mme Gondoin, Mme Gondard, et toutes les dames du comité de l'abre de Noël remercient vivement les personnes généreuses qui leur ont remis leur offrande. Le total des sommes recueillies s'élève à ce jour à 1.875 francs. Elles remercient également la municipalité d'avoir bien voulu mettre gracieusement à leur disposition le théâtre de Moulins pour cette petite fête qui avra lieu le mercredi. 33 décembre tite fête qui aura lieu le mercredi 23 décembre,

Les dames du comité sont conviées à une atelier qui contenait des boulons, nouvelle réunion dans un salon de la préfecture le lundi, 21 décembre à 15 heures.

Verdun, 17 décembre. — Hier plusieurs a trouvé une clef. — Un billet de banque a été oublié aux Gale-

#### Le Comité des fêtes

Le comité des fêtes vient de fixer d'une façon définitive les dates des diverses fêtes de la sai-

1° Bal de bienfaisance pour les enfants à la salle du Pont-Ginguet à l'occasion de la fête des Rois : le dimanche 10 janvier, à 14 heures. 2° Réunion générale annuelle le 20 janvier, 3° Grand bai annuel de bientaisance, le 6

4º Réunion extraordinaire pour le calendrier général en février. Ces dates ont été refenues au calendrier du Syndicat d'initiative.

## COMITE DEPARTEMENTAL DES MUTILES ET REFORMES DE LA GUERRE

La section permanente du comité départemental des mutilés et réformés de la guerre s'est réunie, sous la présidence de M. Marquais vice-président au conseil de préfecture, au siège ge du comité, le mercredi 16 décembre. Elle a tenu deux séances de 10 heures 30, à midi 15 et de 16 h. 15 à 17 h. 30.

Etaient présents: MM. Marquais, Chaplaix, Charpy, Planche et M. Carpentier, chef de service. Exousés MM. Perrault et Soulier.

La section a pris commaissance des instruc-

vice. Excusés MM. Perrault et Soulier.

La section a pris comnaissance des instructions nouvelles concernant notamment l'attribution des allocations aux tuberculeux de guerre et le renouvellement des cartes d'invalidité.

Différents vœux présentés par d'autres conités destructures et de constitue de la confideration de la co

Différents voeux présentés par d'autres comités départementaux ont été examinés.

Statuant ensuite sur les vacances des recettes buralistes de Lignerolles, Le Donjon, Le Pin, Montord et du burean auxiliaire de régle du Mayet d'Ecole, la section permanente a constaté la carence complète de candidats susceptibles d'être classés.

La section a ensuite examiné et sanctionné : 23 demandes d'allocations et secours divers ; 3 demandes d'allocations aux veuves et aux ascendants : 1 demande d'entrée en rééducation ; 2 demandes de secours remboursables ; 1 demande de prêt d'honneur : 2 demandes d'allocations aux familles des pensionnés de guerre internés pour aliénation mentale ; 1 demande d'allocation aux mutilés rééduqués.

LES FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de 'An, M. le préfet de l'Ailier, par dérogation à son arrêté du 11 janvier 1921, concernant l'heu-

re de fermeture des établissements ouverts au public, autorise les intéressés à tenir leurs établissements ouverts les nuits de 24 au 25 dé-cembre et 31 décembre au 1er janvier. - Murdi, au marché couvert, pendant que Mme Gaillard, marchande de primeurs, avait le dos tourne pour servir une cliente, un

voleur lui a dérobé sa sacoche contenant une somme de 400 francs environ. Mort subite. — M. Henri Calondre, pâtissier rue Voltaire, 15, est mort subitement d'une affection cardiaque, dans le corridor de sa maison. Il était âgé de 56 ans.

Accidents du travail. — Paul David, 26 ans, mouleur, avenue Emile-Zola, à Yzeure, s'est blessé au médius de la main droite en manœuvrant un châssis de fonderie. — François Mussier, 54 ans, manœuvre de scierie, rue de Bourgogne, s'est contusionné le pied gauche au cours de son travail.

Au théâtre. — Demain samedi, par la tournée Baret « Le Secret », de M. Henry Bernstein, avec, nous dit-on, une interprétation sensationnelle : deux artistes bien connus et fort appréciés du public, Mlle Delia-Col et M. Walther interpréteront les rôles principaux.

Toutes ces voies intéressent 220 locaités du dipartement, petites ou grandes, dont quelques unes ont perdu de leur importance ancienne.

Sur cès voies romaines de grande et de moyenne importance venaient se greffer les diverticules et les chemins vicinaux dont plusieurs peuvent être postérieurs à l'an 180.

M. de Saint-Hillier a terminé sa conférence, si excellemment documentée, par cette curieuse page d'histoire départementale:

« La voie romaine a une destination lointaine et n'est asservie que par les métropoles. Le chemin ne va pas au lieu habité : c'est l'habitation qui se rattache à la route ou qui se battit à côté. C'est donc sur la voie eu a proximité d'elle, d'après les accidents du terrain et d'après les accidents de les d'après les accidents du terrain et d'après les accidents de les d'après les accidents du terrain et d'après les accidents d'ap

veuve de François Auclair, avenue de la Gare, 19; Gabriel Aiello, 2 ans, rue Darcet, 11; Diaz James, 5 jours, rue du Vert-Galant; Jean-Bapitste, Hombrun, 56 ans, retraité, rue de Strasbourg, 28; Marie Théris, 14 ans, veuve de Jules Evrard, avenue de la Gare, 45; Claude Serre, 75 ans, journalier, rue d'Alsace; Marie Barrier, 79 ans, veuve de François Durand, impasse Victoria; Elisabeth Allignol, 81 ans, épouse de Auguste Eymieu, à Montélimar; Henri Dupré, 1 an, rue Fleury, 4.

#### MONTLUCOM

# AMICALE DES ANCIENS MUTILES ET ANCIENS COMBATTANTS DE L'ARRONDISS MENT DE MONTLUÇON

Le banquet de l'A. M. C. M. aura lieu di-nanche procham 20 décembre, à midi 30, à Le prix du banquet est fixé à 18 francs. Les adhésions sont de plus reçues au siège social, avenue Jules-Ferry.

Accidents du travail. - Georges Beaufils, 25 Les châteaux forts ont presque tous une crigine romaine, qui se vérifie par la trace des routes qu'ils surveillent, qu'ils s'appellent Rochefort, Blot, Murat, Veauce ou bien Saligny, Jaligny et Toury. Les anciens châteaux galloromains, tels les caravansérails d'Orient, ont goule à le fais d'observatoires militaires de la main gauche. La température. — Le froid est très vif à Montluçon et aux environs. Le thermomètre marquait, jeudi matin, à o heures, en ville, 10 degrés au-dessous de 0. Le temps est beau.

> André Bernard, 6, avenue de Naissances. — André Bernard, 6, avenue de Néris ; Jean Chabot, à Montgacher. Mariage. — Auguste Coulon, et Léontine Mon-

Décès. — Magdeleine Legros, veuve Chotard, 85 ans, quai Rouget de lisle; Marcel Troubat, 35 ans, hôtelier, 40, avenue Wilson.

#### VILLEFRANCHE-D'ALLIER FOIRE PRIMEE ET CHANGEMENT DE DATE

En raison de la coïncidence avec la foire du Montet du 28 décembre, la prochaine foire de Villefranche sera repoussée au lendemain marli 29 courant. Cette foire sera primée.

Une loutre dans un tiroir. — Une jeune lou-tre pesant près de 900 grammes vient d'être capturée par M. Lamargue, charron-forgeron,

rouvelle réunion dans un salon de la préfecture le lundi, 21 décembre à 15 heures.

Trouvailles. — M. Potier, 4. place du Palais, a trouvé une clef.

— Un billet de banque a été oublié aux Galeies bourbonnaises.

— Un sac à main trouvé au théâtre a été tuellement plus de 160 adhérents.

----SAINT-ENNEMOND

BerGapture d'un corbeau bagué. — A la ferme de La Vallée, commune de Saint-Ennemond (Allier), un chasseur a capturé un corbeau portant à la patte gauche un anneau portant l'inscription suivante : 1, R. A. à Versailles 510 France.

#### PRESSE REVUE DE jeter le fisc dans une impasse, mais détruire que l'on n'aura pas en réalisant les conditions M. DOUMER FERA COMME M. LOUCHEUR

Le Nouveau Siècle : Nous n'avons rien à dire sur la personnalité de M. Doumer qui, lui n'a pas les habitudes d'esprit déplorable de son prédécesseur. On peut annoncer des aujourd'hui que M. Doumer ne fera que passer, On change de ministre des finances et on n'a pas tort quand c'est un Loucheur qu'on remplace, mais cela

ne suffit pas et c'est de méthode qu'il faudrait Doumer est avant tout un parlementaire

française, mais par les communistes, dont vous la même chose. Et après quelques tentatives malheureuses, le nouveau ministre des finances apportera à son tour son projet d'inflation appuyé de quelques considérations bien sentation de M. Hesse arrive trop tart.

L'EXPERIENCE DOUMER Le Rappel (Edmond du Mesnil) Voici quelques jours, M. Paul Doumer était pressenti pour le ministère des Finances et la présidence du Conseil. Son programme financier fut mal accueilli.

La constitution de son ministère en fut atteinte, et finalement échous.

« Ecce redivivus! »

Or le programme financier de M. Doumer

Or, le programme financier de M. Doumer a-t-il changé ?

Si les idées de M. Doumer ne sont pas mo-

Le Figaro (Lucien Romier) :

jeter le fisc dans une impasse, mais détruire les racines mêmes de la nation, alors que l'initiative, la création, l'épargne et le travail sous toutes leurs formes sont déjà les victimes gravement atteintes, de l'instabilité monétaire. Nous pensons, efin, que d'une part, il faut réprimer la fraude et que, d'autre part, il fau créer, à titre temporaire, des impôts de telle sorte qu'ils n'acccablent pas la consommation intérieure. Sur ces différents points, nous ignorons encore quelle position précise prendra M. Doumer.

L'Echo de Paris (Jules Véran) :

Or, le nom de M. Doumer rencontrait une assez vive opposition de la part des socialistes, et plus encore peut-être des radicaux, sur lesquels M. Malvy exerce son influence. Comment, disait-on, une cotlaboration cordiale pourrait-elle s'établir entre M. Doumer et le président de la commission des finances, qui lui a gardé rancune d'avoir été parmi ceux qui l'ont condamné en Haute Cour?

M. Briand a dû se répandre dans les couloirs et parlementer longuement avec les uns et les autres pour les amener à se résigner au et les autres pour les amener à se résigner au choix qu'il avait fait.

Dans ces conditions, M. Doumer ne doit pas s'attendre de la part de la gauche, à un accueil extrêmement sympathique. Il sera toléré, jusqu'à plus ample informé.

Le Gaulois (Curtius) : Qu'est-ce que le pauvre M. Doumer pourra, lans les mêmes conditions, fâire de mieux que les prédécesseurs? Déjà les partis de gauche ui ont signifié leur défiance. Plus encore que sur les hommes, c'est sur les principes et sur les hommes. les méthodes que ces forcenés jettent l'inter-dit ! Toutes les mesures susceptibles de restaurer le crédit et la fortune de la France sont d'avance condamnées par eux. Tant qu'ils auront voix au chapitre aucun redressement n'est

La Liberté (Camille Aymard) :

M. Doumer est un fiscal pauvre d'imagination, alors qu'il nous faudrait un financier et un homme d'Etat de large envergure, M. Doumer est un ami des monopoles, qu'il a naguère contribué à créer et à organiser, alors qu'il nous faudrait un homme dégagé de tous préjugés et qui débarrassât l'Etat de son domaine industriel.

Le Quotidien (Pierre Bertrand) Quant à la Chambre, on doit être assuré déjé u'elle réserve au nouveau ministre des Finan-es le même accueil qu'elle tit à son prédéces

On doit être assuré aussi qu'elle lui réserve la même durée. Et après ?
Nous ne méconnaissons pas les difficultés dans lesquelles se débat M. Aristide Briand.
Mais ne sent-d pas lui-même qu'il les aggrave par un tel choix et pense-t-il que ce soit l'heure, dans la situation grave où nous sommes de faire dé'iler devant l'écran des marionnettes ?

LE PROBLEME DES CHANGES

# perdu des heures précieuses à agiter des fomu-les qui, hors des conditions techniques et psy-chologiques du salut financier, sont d'avance frappées de stérilité. du salut financier, sont d'avance

# L'Intransigeant (Henri Fouras) :

# NIEVRE

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

- Pour défaut de carnet, Emile Legrana est condamné à 15 jours de prison. - 10 jours de prison à Jean Goussot pour le même délit.

— Isabelle Mignon, 19 ans, est condam-née à deux mois d'emprisonnement et 5 ans d'interdiction de séjour pour vagabondage en récidive.

- Pour le même délit, Joséphine Maquès 23 ans, 15 jours de prison, 5 ans d'interdiction de séjour également.

— Joseph Haerter, 15 ans, nomade, est prévenu du vol d'une hachette au préjudice d'un domestique de M. Caillot, à Garchizy. L'inculpé étant mineur, le huis-clos est or-donné. Après plaidoirie de M° Sainton, l'in-

de sa situation de famille : il est père de 7 enfants.

— Joseph Marta fait opposition à un ju-gement l'ayant ocndamné à un mois de prison pour escroquerie. Le tribunal confir-

Nous avons relaté en son temps la

thiot est relaxée, après plaidoirie de M

boisson, Maronnat est condamné à 50 in d'amende pour avoir chassé sur le terrain d'autrui. La partie civile représentée par M° Franck Bernard obtient 25 francs de dommages-intérêts.

CHANTENAY-SAINT-IMBERT Accident du travail. — Pierre Mingot, ouvrier aux établissements Moreau frères, à eu l'œil gauche contusionné par une pointe d'acier.

FOURS Arrestation. — La gendarmerie ou mingot, ouvrier aux établissements Moreau frères, à eu l'œil gauche contusionné par une pointe d'acier.

venus de coups sur un de leurs camarades, l'Algérien Abed-ben-Lassen. Mackhabé est condamné à 30 francs d'amende après plaidoirie de Me Lhospied. Louton est relaxé.

— Madeleine Ponce, femme Rivaillon, Jules Blainville et Louis Neuilly, ont dérobé une centaine de kilos de fil de cuivre au préjudice de la Compagnie Edison à Nevers — Jean Grégoire, chiffonnier à Marzy, comparaît pour recel de deux ou trois kilos de fil.

Exploits cynégétiques. — Nos vaillants nemrod viennent de faire une hécatombe de sangliers au cours d'une chasse organisée par M. Hémon, dans les bois de thampey.

Quatre Me ces animaux, du poids respectif de 70, 80, 90 et 110 kilos, ont été abattus préjudice de la Compagnie Edison à Nevers — Jean Grégoire, chiffonnier à Marzy, comparaît pour recel de deux ou trois kilos de ce fil.

La femme Rivaillon est condamnée à 48 heures d'emprisonnement, Blainville mois de prison et Neuilly est condamné à 3 mois et un jour de la même peine. Grégoire, défendu par Mª Lhospied

MAJESTIC-PALACE Vendredi 18, samedi 19, dimanche 20 décem.

# La Dame de Monsoreau

• Film entièrement en coloris D'après le chef-d'œuvre d'Alexandre DUMAS Une des gloires du film français

> 0 4 0 (--PARTIE DE MUSIC-HALL SENSATIONNELLE

DELMENS LES-RENDEYS De l'Empire de Paris 

UNION CATHOLIQUE

DE LA PAROISSE SAINT-PIERRE L'Union catholique de la paroisse Saint-Pierre de Nevers organise une réunion pour dimanche prochain 20 courant, à 15 heures, à la salle Saint-Pierre, rue Pasteur, à laquelle elle convie tous les catholiques de la ville à y assister. Au cours de cette réunion, une con-férence sera faite par M. Aubert, secrétaire général, sur les dangers de l'école unique. Le R. P. Merme, missionnaire, prendra également la parole à cette réunion.

PERDU. à Nevers, BOURSE EN ARGENT. Bureau du journal, Récompense. 32.3 Et comme toujours ..

LES PLUS BEAUX JOUETS (caoutchouc et celluloid) SE TROUVENT CHEZ TEILLET-GILBERT

7, rue Saint-Etienne, NEVERS

AU PETIT LOUVRE Notre renommée vient de s'affirmer de nouveau pour notre vente à bon marché et notre

Jouets-Etrennes

Prime à tout acheteur de 5 fr. de marchandise Ne pas confondre adressez-vous : AU 56. RUE DE NIEVRE

M. PLACIDET, Poissonnerie Parisienne, 25, rue du 14-Juillet; 64, rue de Nièvre, prévient sa nombreuse clientèle qu'il a toujours de la marée fraîche assortie comme précédemment, à 4 fr. le kilo. Les mercredi jeudi, vendredi, marché Saint-Arigle, et le samedi marché Carnot, indépendemment de grosse marée toujours à des prix les plus bas.

fr. le Kilo

# Argent trouvé

En vendant VOS VIEUX DENTIERS, mêm cassés, même sans or et vos vieux bijoux, or, argent, platine, à Madame Andrée MARY, qui offre le maximum et paie de suite, Hôtel Terminus, chambre 8, Nevers, jusqu'au samedi 19

La Maison CHERRAULT, BONNET, sucesseur, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il ouvre un salon pour Messieurs

## Avis aux Abonnés

Nous avons l'honneur de prévenir ceux de nos abonnés qui ne nous auraient encore pas fait parvenir le prix de leur abonnement se terminant au 31 décembre, que nous leur ferons présenter par les soins de la poste à partir du 27 détembre, une traite, dont le montant sera augmenté de :

0,75 pour les abonnements de 3 mois ;
1,05 pour les abonnements de six mois ;
1,25 pour les abonnements d'un an. Nous avons l'honneur de prévenir ceux de

0.75 pour les abonnements de 3 mois ;
1.05 pour les abonnements de six mois ;
1.25 pour les abonnements d'un an.
pour frais de recouvrements.

Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat-poste sont priées de vouloir bien nous faire parvenir leur envoi jusqu'au 26 décembre-

CHATILLON-EN-BAZOIS Arrestation. — M. Pierre Leroy, 63 ans, no-made, a été écroué à la maison d'arrêt de Château-Chinon, pour délit de mendicité.

#### CHATEAU-CHINON

UNE AUTO HEURTE UN CHARIOT

Dans un tournant du chemin d'intérêt combans in tourisait du chemin d'interet com-mun allant de Fertrève à Fleury-la-Tour, l'au-tomobile de M. Louis Labour, 36 ans, proprié-taire à Babise, commune de Fertrève, trouvant le passage obstrué par trois chariots, accrocha ia roue d'un de ces véhicules, en dérapant par suite de freinage et subit des dégâts importants. Pas d'accident de personne à déplorer. Les chariots appartiennent à M. Graillot, cu-tivateur à Grandchamp, commune de Rouy, et à M. Prost, cultivateur à Fleury.

Matinée enfantine. — Dimanche prochain 20 décembre à 14 heures, les élèves de l'ecole de filles donneront, à la salte des fêtes, une petite matinée enfantine à la suite de laquelle aura lieu une distribution de jouets et de friandises. L'entrée sera gratuite.

donné. Après plaidoirie de M° Sainton, l'in-culpé est acquitté. Son père, inculpé de recel, n'est condam-né qu'à 20 jours d'emprisonnement, du fait sant avec des engins prohibés.

CORBIGNY

Etat civil Naissances. — Madelenne Petitet : Marcel Chambaut ; Joseph Chatz : Yvonne Janvier ; Georgette Guillemain : Rene Guenot ; Clement

— Nous avons relaté en son temps la rixe dont fut le théâtre le bal de la Bonne-Dame. Les inculpés, au nombre de cinq comparaissent aujourd'hui à la barre.

Lagrue et Fuchet sont acquittés comme ayant agi en état de légitime défense. Défenseur : Me Hugon, Mathiot est condamné à 15 jours de prison et 50 fr. d'amende. Ernest Tatry, 25 fr. d'amende. La femme Mathiot est relaxée, après plaidoirie de M

son, 70 ans.

d'autrui. La part.

M° Franck Bernard obtient 25 d'amende dommages-intérêts.

— Jacques Goury a outragé le garde-champêtre de Charrin : 25 francs d'amende de champêtre de Charrin : 25 francs d'amende de champêtre de Charrin : 25 francs d'armende de champêtre de Charrin : 25 francs d'armende de champêtre de champêtre

LA CHARITE

#### DOIT-ON GROIRE A LA PAROLE D'UN CONSERVATEUR DES EAUX ET FORETS ? On nous communique la note suivante :

Le 23 décembre 1924 avait lieu à la préfectu-re de Nevers, l'adjudication des lots de pêche de la séance, M. le conservateur des eaux et forêts donna connaissance du cahier des charges et annonça que les lots non adjugés ne se-raient remis en adjudication que sur demande,

mais qu'au cas où les mises à prix ne seraient pas inférieures aux précédentes.

Ces paroles n'étaient prononcées certainement que pour forcer la main des professionnels, qui ne pouvaient, d'après ces paroles, abandonner leur métier maigré les mises à prix élavées de leur lette

abandonner leur meiler maigre les mises a prix élevées de leurs lots.

Le 12 décembre 1925, 4 des lots non adjugés l'année précédente étalent remis en adjudication, mais à des mises à prix blen inférieures à celles de 1924. Que doit-on penser ?

Section D: 17º lot de 970 fr. ioué 600 fr. Section E: 5º lot, de 1.800 fr., loué 1.000 fr.; 6º lot de 1.500 fr. loué 1.000 fr.; 11º lot de 1.550 francs loué 1.200 non adjugé.

Les dégàts sent surtou Etat civi Décès.

ans, rue (Rancier, 6º Verdalle, 1 roy, veuve de 1.200 non adjugé.

Un groupe de pécheurs de la Charité.

#### du Palace de Paris LIQUEUR CORDIAL-MEDOC

MONTARGIB

Caisse des écoles. - La collecte au mariage ion-Martin et le don d'un anoyme, ont produit a somme de 33 francs, au profit de la caiss

Maissances. — Lionel Michel, impasse de la affinerie, 28 ; Pierrette Garnier, place de la publique, 23 Geneviève Bretonneau, rue de

la Chaussée, 8.

Publications de mariages. — Raymond Giron, employé de chemin de fer à Montargis, et Simone Quillou, sans profession, à Ladon : Gabriel Bernardon, représentant de commerce a Paris, rue de Cambrai, et precédemment à Rodez, et Liliane Morand , Joseph Fourneyron, ingénieur, et Marcelle Mangault ; André Roblin, boulanger à Charny, et Anna Vannier ; Marius Courtet et Louise Krebs : Julien Patte, manœuvre, et Catherine Henel débitante ; Antoine olard, mécanicien au P.-L.-M., et Juliette Le-

Mariage. - Eugène Vion et Augustine Mar-

Mariage. — Eugene Vion et Augustine Martin.

Décès. — Roger Guillon, de Châlette, 15 ans, ouvrier d'usine, rue Jean-Jaurès, 25 ; Marie Coulmeau, veuve Collas, de Villemandeur, 70 ans, rue Jean-Jaurès, 25 : Louise Chevallier Le More, veuve Lajamme de Belleville, 84 ans, rentière, avenue Georges Pallain, 35 : Louis Chvallier, 65 ans, jardinier, rue Jean-Jaurès, 25; Maria Verron, epouse Pironneau, 36 ans, boulevard des Belles-Manières, 12 ; Jean Devaux, 11 mois, rue Dorée, 61 : Léandre Farnault, 48 ans, manœuvre, rue Sédillot : Léontine Veau, veuve Berteaux, 52 ans, rue coligny, 8 ; Adolpne Saillant de Conilans, 68 ans, rue Jean-Jaurès, 25 : Charles Champ, 46 ans, entrepositaire de bières, fabricant d'eaux gazeuses, rue Girodet, 6 ; François Jeudi, sans domicile connu, 56 ans, rue Jean-Jaurès 25 ; Etienne Nicolle, de Lorris, 74 ans, jardinier, rue Jean-Jaurès, 25.

#### PITHIVIER3

UNION DU COMMERCE

ET DE L'INDUSTRIE DU DEPARTEMENT L'Union organise une conférence qui sera tre municipal, sur le sujet suivant : La crise financière, ses causes et ses remèdes, par M. Franz Serrier, président de l'union des syndicals du commerce et de l'industria du Loiret.

Tous les contribuables sont invités mais plus portique les contribuables sont invités mais plus portique les contribuses de la contribuse de l rticulièrement les commerçants et les indus-

CONSEIL MUNICIPAL

installation du chauffage à l'école élémentaire de filles ; installation d'une porte au théâtre ; installation d'un support place Duhamel (de-mande de l'énergie industrielle ; élargissement hemin de Bouzonville jusqu'au nouveau ci-

FEDERATION NATIONALE DES MUTILES DU TRAVAIL

# CHER

BOURGES

#### Le commandant De ingelte fait, à Bourges, le récit de sa formicable randonnes transafricaine

rent à eux en cours de route.

Le voyage, 23.000 km., dura 7 mois et demi, et quel voyage ! à travers la brousse, le bled et les marécages, sans routes, sans ponts pour travers la broussesdé sdréturcmithy minyp min traverser les cours d'eau, au milieu de peuplades sauvages ou en compagnie d'animaux lédes sauvages ou en compagnie d'animaux lé-

roces.
Il faut avoir entendu le commandant Delingelte lui-même narrer ses exploits, pour se faire une idée des obstacles insurmontables qu'il eut pourtant à surmonter; il laut avoir assisté aux péripéties mêmes de cette randonnée, et les avoir vues de nos yeux sur l'écran, pour ;

Mais surtout, ce qui dépasse l'imagination, c'est qu'il se soit trouvé une femme pour parta-ger ces risques et les fatigues avec une endurance, avec un cran dont peu d'humains se raient capables.

raient capapies.

C'est à se mettre à genou devant une telle manifestation d'héroïsme dont le seul mobile était de faire briller au plus haut degré le nom de la France et de jeter les jalons d'un chemin

L'assistance a fait au long récit du commandant — il a duré deux neures — un accueil enthousiaste à l'hommage duquel se joignaient les amers regrets de ne pouvoir le faire parta-ger à Madame Delngette, retenue par la ma-

iadie.

M. le docteur Matet, président de la L. M. C. qui présenta l'orateur, se il l'interprète des sentiments unanimes en priant le commandant de vouloir bien lui transmettre les vœux de tous pour son prompt et complet rétablissement.

La soirée se termina par un intéressant film de vues africaines. de vues africaines.

## Les élections au Tribunal de commerce

Voici les résultats complets des élections au tribunal de commerce qui ont eu lieu diman-che dernier. che dermer.

Electeurs inscrits: 3.134. Pour le président,
votants 432: M. Desabres Arthur, 412 voix.

Juges titulaires: votants, 428: MM. Paul
Blavier, 417 voix, Michel Bruandet, 406 voix.

Les bureaux n'ont pu être constitués dans
une douzaine de centre.

Le corond tour aura lieu le dimanche 27 dé-

Le second tour aura lieu le dimanche 27 dé-Pour le renouvellement partiel de la Cham-bre de commerce, le recensement des votes n'est pas achevé. Le ballottage est à prévoir pour la totalité des sièges.

AVIS AUX POSSESSEURS DE CHIENS

Le maire rappelle aux possesseurs de chiens qu'ils ne peuvent pénétrer dans les hal-les et marchés accompagnés de leurs animaux que si ces derniers sont tenus en laisse. Il rappelle en outre leur attention sur l'intérêt qu'il y a a me pas laisser divaguer les chiens sur la voie publique avant le passage des boueurs et l'enlèvement des poubelles.

Collision d'autos. — Une colision s'est produite au carrefour du Beugnon, entre une automobile de l'usine de Mazières, et un camion appartenant à M. Quinot. minotier au momin Rabot, commune de Saint-Germain-du-Puy. Les dégâts son purement matériels et intérestant surfout le voiture de l'usipe de Marières. sent surtout la voiture de l'usine de Mazières.

Etat civil:

Décès. — Marle Fuyat, veuve Delanoue, 66 ans, rue Gambon; Philomene Rancier, épouse Rancier, 67 ans, rue Viaia: Marie-Madeleine Verdalle, 14 ans 8, rue Bourdaloue; Marie Leroy, veuve Lasnier, 62 ans, rue de la Prise-d'Eau, 9.

Etat civil:

Naissances. — Geneviève Baudoin; Henriette tance du délit. Le jugement Charles Chameron.

Décès. — Angélique bücheron, 77 ans; Alexandrine Moulins, 72 ans; Yvonne Pivois, 18 ans Louise Feuillet, es ans: Jacques Gé, 4 jours; Félix Loret, 50 ans.

Plainte. - M. Louis Cognet, Beauvoir, a porté plainte contre Léon Blinet, journalier sans domicile fixe, qui après avoir pris pension chez lui pendant plusieurs jours, est parti sans payer sa note et en emportant une bicyclette. Blinet est rec

MEHUN-SUR-YEVRE Incendie. — Un incendie a éclaté chez Mme Caillaut au lieudit la Belle-Fontaine. Une par-tie de la toiture a été détruite. Les pompiers parvenus à temps ont pu laire la part du feu. Les dégats matériels sont peu importants.

SAINT-LEGER-LE-PETIT
Plainte. — M. Valentin Blouzat, 30 ans, cultivateur la Saint-Léger-le-Petit, a déposé une plainte à la gendarmerie contre Edme Mouroux, 37 ans. journalier au hameau du « Bois-la-Dame », qu'il accuse de l'avoir, au cours d'ure discussion, frappé de coups de poing. Une enquête est ouverte.

sera trempée à la main, soigneusement vérillée zie, est nommé facteur aux Ormes-sur-Vou present portera sous son pied le nom REVILLON lusieurs fois répété.

On trouve partout les boules crème et praliné REVILLON à prix raisonnables. communication and the second

## SAINT-AMAND

Le conseil s'est réuni et a pris les decisions suivantes:

— Le maire demande au conseil l'autoristion de passer un marché amiable avec M. Renon, pour l'acquisition d'une benne automobile destinée à l'enlèvement des boues.

Cette machine d'une puissance de 15 chevaux et d'une contenunce de 3 m3 500 environ, coûtera 38.300 francs sur lesquels un rabais de 3 % est consenti. Une somme de 5.000 francs priétés gardées, Théodore Legrand, 54 ans, des meurant à Saint-Aubin-Châteauneuf, s'entend condamner a su francs d'amende et 100 francs carnet exigé pour les nomades, a carnet exigé pour les nomades.

Pour ces déits il s'entend condamné à 10 jours de prison et à 16 francs d'amende, a l'include exigé pour les nomades.

Pour ces déits il s'entend condamné à 10 jours de prison et à 16 francs d'amende, a l'include exigé pour les nomades.

Pour ces déits il s'entend condamné à 10 jours de prison et à 16 francs d'amende, a l'include exigé pour les nomades.

Pour ces déits il s'entend condamné à 10 jours de prison et à 16 francs d'amende, a l'include exigé pour les nomades.

Pour ces déits il s'entend condamné à 10 jours de prison et à 16 francs d'amende, a l'include exigé pour les nomades.

Pour ces déits il s'entend condamné à 10 jours de prison et à 16 francs d'amende, a l'include exigé pour les nomades.

Pour ces déits il s'entend condamné à 10 jours de prison et à 16 francs d'amende, a l'include exigé pour les nomades.

Le conseil approuve ces deux marchés.

Château-Chinon, pour délit de mendicité.

Bris de vitres. — M François Rodúhat, 35 ans, aubergiste au hameau de Frasnay, a porté plainte contre René Lecoz, 24 ans, terrassier, pour bris ae vitres à son débit.

DES MUTILES DU TRAVAIL

L'assemblée trimestrielle de la section des Mutants.

L'assemblée trimestrielle de la section des Mutants.

L'assemblée trimestrielle de la section des Mutants.

UNE TRUIE A DISPARU le lundi 14 courants.

Etat Naissement aura lieu à de donner renseignements à M. GAGET, aux Chapelles de Gron, par Beauxy (Chap).

Grégoir

#### Près d'Argent-sur-Sauldre un train fait une hécatombe de moutons

M. Gabriel Cherrier, 27 ans. gardat, près de la ligne du chemin de fer du Blanc à Argent-sesée à la conférence organisée au Grand-Palais, par la Ligue Maritume et Coloniale pour partenant à M. Emile Depardieu, 31 ans. fermientendre, de la bouche meme du commandant Delingette le rect de sa pormidable randonnée de

Delingette, le récit de sa iormidable randonnée aux runes de la rouse l'Afrique.

Parti d'Oran, seul avec sa femme, sur une six roues 10 C. V. Renauit, il traversa du nord au sud, toute l'Afrique, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance : un mécanicien et un boy se joignitérent sur la voie ferrée et treize furent écra-

## Le prix Cognac-Jay est attribué à une famille u A bigny-sur-Nère

Parmi les lauréats de la fondation Cognac-Jay dont les noms ont été proclamés par l'A-cadémie Française, figurent les époux Vilain, cultivateur à Aubigny-sur-Nère (25,000 fr.) avec 15 enfants dont onze vivants. C'est la deuxiè-me fois en deux ans que le prix Cognac-Jay est attribué dans la commune d'Aubigny-sur-Nère.

SAINT-FLORENT Mort subitement. -- Mercredi matin, les vo sins de M. Denis Marchais, ouvrier maçon, s' connant de ne ras le voir sortir comme de co tume, frappèrent à sa porte et ne recevant au- lesquels plaida cune réponse, pénétrèrent dans le logement. Ils reau d'Autun. trouvèrent M. Marchais etendu près de sa la La première

Arbre de Noël. - Le comité des fêtes de la commune organise pour le vendredi 25 décem-bre, un arbre de Noël au profit des enfants de Les dons sont reçus chez M. Lagarde, receveur-buraliste à Avord-Gare.

#### SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY RENOUVELLEMENT DES CARTES

D'INVALIDITE

con suivante :

Le premier trimestre 1926 sera affecté à l'échange des carles des lettres A et F. ; le leuse, a permis de découvrir plus de 51.000 deuxième trimestre 1926 les lettres S. à L.; le kilos de métaux suspects.

Après réquisitoire du procureur de la Rélation de la R

decin, appelé, a constaté qu'elle avait succombe lisés par elle à une affection cardiaque.

Déraillement. — Le train économique allant de Lugères, à Bourges, a déraillé au neudit « La Ruige », commune de Vernais. Ce déraillement a été occasionné par une jument appartenant à M. Vincent Rousset, 69 ans cultivitain

La jument a été écrasée et la locomotive se sa bonne foi.
La fin de l'audience fut consacrée à l'af-Il n'y eut heureusement aucun accident de faire concernant le chiffonnier Enelie et Da-

Etat civil:

Décès. — Auguste Aubrun, 59 ans ; Catherine Malhiaire, 74 ans.

VIERZON-VILLAGES

VIERZON-FORGES

Etat civil:
Naissance. — Bernadette Lorin. VIERZON-BOURGNEUF

# Naissance. — Georges Guillet. Décès. — Reine Voulu, 84 ans.

# Primes de conservation aux taureaux

A la suite de l'examen d'une commission, les taureaux de race montbéliarde présentés par les propriétaires dont les noms suivent, ont été SAINT-GEORGES-SUR-LA-PREE
Plainte. — Mme Girault, cultivatrice à la ferme du Prieuré, a porté plainte contre un inconnu qui lui a dérobé du linge etendu sur une hale.

Le consommateur doit, cette année, être circonspect pour ses achats ae boules chocolat au praliné. L'amande atteignant un prix qu'on n'a pas vu de mémoire d'homme, sera remplacée, chez les fabricants peu consciencieux par un fruit gras quelconque, au détriment du savenus de l'onne :

Première classe : Syndicat urélevage de Junay, Tissey, la Lapclle-Vieille-rorêt ; MM. Bralle, à Noyers ; Bidault, à Fulvy, Faillot, à Fontaine-leur de la Civette ; par M. Briotet, chez M. Fichot, avenue de la Gare, un parapluie d'enfant.

MACON

Consultation Gratuite

Beuréal ; Jacob, à Vignes ; Gueniffey, à Pisy; Monnot, à Châtel-Gérard : Legrand, à Ravières, et Beau, à Molosmes.

La consultation des nourrissons a eu lieu, pour la première fois, au siège de l'Œuvre mâconnaise de préservation de l'enfance et d'essistance aux tuberculeux.

Le comité renouvelle son crassant appel aux des la comité renouvelle son crassant appel aux les comité renouvelle son crassant appel aux les comités de police, avant le 20 courant, dermissariat de police.

Trouvailles. — Il a été trouvé : une canne, à la Civette ; par M. Briotet, chez M. Fichot, avenue de la Gare, un parapluie d'enfant.

Le consommateur doit, cette année, être circonspect pour ses achats ae boules chocolat au praliné. L'amande attei l'objet de primes d'appropation décernées par l'office agricole départemental de l'Yonne :

au praine. L'amande atteignant un prix qu'on n'a pas vu de mémoire d'homme, sera remplacée, chez les fabricants peu consciencieux par un fruit gras quelconque, au détriment du palais et de l'estomac.

La boule chocolat REVILLON au praine ne contiendra que des amandes et noisettes récolte 1925. Chaque boule crème ou praline nouvelle son pressant appel aux mères, de lui envoyer leurs bebés. Eles troupeur à chichée, est nommé facteur à Chenge des amandes et noisettes receveur à chichée, est nommé facteur à Chenge des conditions de l'hygième la receveur à chichée, est nommé facteur aux Ormes-sur-Voul- plus scrupuleuse.

### JOIUNY

### TR BUNAL CORRECTIONNEL

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil s'est réuni et a pris les décisions uivantes:

Le conseil s'est réuni et a pris les décisions uivantes:

Le conseil s'est réuni et a pris les décisions uivantes:

Le maire demande au conseil l'autorise.

Le maire demande au conseil l'autorise.

Le maire demande au conseil l'autorise.

Le tribunal a prononcé les condamnations 2° 16 centimes 3. extraordinaires, pour en affecter le produit au paiement de diverses dérpenses extraordinaires d'intérêt départemental.

Dans les P. T. T. — A dater du 16 décembre 1925 le bureau de Cruzille est ouvert aux services téléphonique et télégraphique.

1926.

— M. Bédu, maire, soumettra au conseil le projet de budget primitif 1926 qui se solde en recettes comme en dépenses par une somme de Arrestation de vagabonds. — Les gendarmes and arrestation de vagabonds a

Trouvaille. — Une petite somme a été trouvée par M. Bardon, demeurant 9, rue Saint-Jean, auquel peut la réclamer la personne qui l'a perdue.

Plusieurs wagons d'un train de marchandises par l'explosion.

L'accident s'est réduit à des dommages matéraille entre Pont-sur-Yonne et Sens.

L'accident s'est réduit à des dommages matérailles, mais les voies ont été obstruées pendant t'rer de dessous la machine. Il fut conduit dans une clinique de Chalon, où il expira.

Son frère n'a ressenti qu'une violente sens.

# SAONE-ET-LOIRE

Une importante affaire de vol

et recel de métaux

JUGEMENT A QUINZAINE

Autun, 17 décembre (par téléphone de notre correspondant particulier). — L'importante affaire de vol et de recel de métaux, prejudice de M. Forest cultipatrice de commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commis au préjudice de M. Forest cultipatrice de la commission commis au préjudice des usines Schneider Baudots.

longues audiences pour terminer les débats faiteurs dans l'impossibilité de les écouler. 37 personnes, parmi lesquelles un certain nombre d'importants chiffonniers du Creu-

A l'audience du 15, furent entendus les temoins employés aux usines du Creusot, qui sont venus déclarer qu'elle était l'origi-

La première affaire appelée fut celle du de fer transafricain destine à relier entre elles ble. Le pauvre nomme avait été frappé par une chiffonnier Bayle, défendu par de police a procédé, en ville, à de nome nos colonies. d'Antun. La partie civile, puis le ministère seront expédiés au laboratoire régional aux fins public reprirent la parole dans toutes les d'analyse. affaires qui se succédérent.

Tout d'abord, celle des époux Chappon-neau, chiffonniers, et de leur commis, Char-digny. Ceux-ci furent défendus par Mº La-

Vint ensuite l'affaire concernant la princi-Les cartes d'invalidité des militaires réformés avec au moins 25 % sont appelés » être renouvelées dans le courant de l'année 1926.

A cette effet, l'intéressé devra adresser une demande de renouvellement au maire de sa commune qui sera accompagnée d'une nouvelle photographie du modèle réglementaire et comportant loutes les indications figurant sur la carte dnt il est titulaire.

Il sera procédé au renouvellement de la factor suivante :

Le premier trimestre 1926 sera affecté à va.

Vint ensuite l'affaire concernant la principale inculpée, la veuve Hobeniche, chiffonnière à la Mouille-Longue, défendue par Me Menant, du barreau d'Autun. A celle-ci qui, d'après la rumeur publique, jouit d'une très grosse fortune, la partie civile réclame une somme de dommages-intérêts de 300.000 francs, à titre de provision seulement, le supplément devant être évalué par des experts.

Le premier trimestre 1926 sera affecté à va.

La perquisition opérée chez cette recé-

publique, M. Menant présente la défense de Mme Hobeniche, Il s'efforce de démolir Morte dans une étable. — Ces jours derniers, la légende qui représente sa cliente comme on a trouvé morte dans son étable, une pau- ayant édifié une fortune colossale et appuie vre femme, Mélanie Chauvin, 73 ans. Un mé- sur la véritable origine des bénéfices réala légende qui représente sa cliente comme

civile, qui, dit-il, ne repose sur aucun préjudice certain, et termine en demandant toute l'indulgence du tribunal pour cetté femme, veuve de guerre et mère de famille, victime surfout de sa naïveté et un peu aussi de sa bonne foi.

La fin de l'audience fut consacrée à l'affaire concernant le chiffonnier Enelie et Dalivateur à La Ruige, et qui errait sur la voie surlout de sa naîveté et un peu aussi de ferrée.

mien Hobeniche. Ces deux inculpés furent également défendus par Me Menant, qui de manda l'indulgence du tribunal pour Ene lie à cause de sa situation de grand malade de guerre et sa franchise, et pour Hobeni che, à cause de son âge et du peu d'impor

Le jugement sera rendu à quinzaine.

#### AUTUN ELECTIONS AUX TRIBUNAUX

ET CHAMBRES DE COMMERCE Le premier tour de scrutin qui a eu lieu le décembre pour la nomination des juges cons-laires, et des membres des Chambres de conmerce n'ayant donné aucun résullat, les élec teurs sont prévenus que le deuxième tour de

scrutin est fixé à dimanche prochain. La fermeture de la chasse. — La clôture gé nérale de la chasse est nxée au 10 janvier Conférence. — Une conférence publique de propagande en faveur des seunesses patrioles sera laite dimanche prochain. à 14 h. 30, a l'hôtel de ville, par M. Lajonchère, mutilé de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, délègué régional de Lyon et M. Marchal.

Carte d'identité. - Les étrangers qui ne sont pas encore en possession de leur nouvelle carte d'identité, sont priés de se présenter au com-

A « L'Officiel ». — Par décret en date du 5 décembre 1925, le département de Saône-et Loire est autorisé à s'imposer pendant 1920 par addition au principe des contributions di-

1º 24 centimes ordinaires pour en affecter le produit au paiement des dépenses annuelles et permanentes

Jambe cassée. — Alors qu'il descendait la de rue du Centre, M. Matichard glissa sur le vei glas de et se cassa une jambe. Transporté à son do-mê

## micile, rue de la Chaine, il reçut les soins né-cessités par son état. Une explosion au moulin de Mervans six heures.

les gendarmes, Henri Paulin, 27 ans, sans prolession définie, a été écroue à la prison.

Rixe. — Provanni Chéchia, 24 ans, manœuvre a porté des coups et aut des blessures à un de ses camarades de chantier.

M. Léon Blanc, 22 ans, frère du précédent, qui travaillait nou loin de là, fut projeté sur la courroie que l'explosion avait mise en marche. Happé et entraîné par la courroie, le malheureux fut horriblement broyé, landis que s'abattait sur lui quantité de mîle fleat à Billonn, à l'usiné a garlier de moulin, de Mervans, était occupé extremement violent éclatait à Billonn, à l'usiné a Bourlhomme, qui fabrique des galochés et des caisse d'emballage. Le feu, trouvant un atiment favorable dans les grosses piles de bois seçuite de sur la courroie que l'explosion avait mise en marche. Happé et entraîné par la courroie, le malheureux fut horriblement broyé, landis que s'abattait sur lui quantité de débris de fer et un pan de mur arrachés par l'explosion.

Son Frère n'a ressenti qu'une violente commotion. La violence de l'explosion fut telle que la toiture de la salle des machines fut défoncée. Des dégâts considérables ont été produits dans le moulin.

Son Frère n'a ressenti qu'une violente de l'abit numerous de Chamalières, un petit representation de Chamalières, un petit representation de Chamalières, un petit representation de l'Abit numerous de la salle des machines fut défoncée. Des dégâts considérables ont été produits dans le moulin. Son frère n'a ressenti qu'une violente commotion. La violence de l'explosion fut

#### LA CORRECTIONNELLE D'AUTUN Dans l'impossibilité de les écouler des malfaiteurs restituent des titres volés

Chalon, 17 décembre (par télégramme de notre correspondant particulier). - Au commencement du mois de décembre, nous

et qui a défrayé la chronique du Creusot depuis de longs mois, est venue devant le tribunal correctionnel d'Autun, aux audiences des 14 et 16 courant.

Badable.

Jusqu'ici, les voleurs de l'argent étaient restés introuvables. Or, hier, les époux Forest ont retrouvé dans leur grange, enfouis sous des bottes de paille les titres Il n'a pas fallu, en effet, moins de deux volés, rapportés probablement par les mal-

CHALON - IN NONE

### Voleur arrêté. - Marius Prudent, 25 ans,

garçon de café, recherche par le parquet de Troyes pour vol. a été arrêté place de la Répuolique, par le service de la sureté,

LE CREUSOT

ne des métaux saisis chez les cuiffonniers et, parmi ces métaux, quel était le pourcentage de la marchandise neuve.

Puis, commença l'interrogatoire des nombreux inculpés. Il ne se termina qu'à l'audience du lendemain. La parole fut donnée à la partie civile, MM. Schneider et C°, pour lesquels plaidait M° Coqueugniot, du barreau d'Autun.

Trouvailles. — Il a élé trouvé : une cravache, par M. Magnin, huissier à la direction des usines ; un chapelet, par M. Henri Marthien, rue du Guide, 33 ; une médaille par M. Baron, rue de Norvège ; un rasoir, par M. Emilie Couchet, rue de Montaud, 33 ; une médaille, par M. Jean Dumalin, rue du Maréchal-Joffre, 53 ; trois paires de chaussettes, par Mile Marie Rosset, reau d'Autun.

La répression des fraudes. - M. le commis-

#### LEYNES NEURASTHENIQUE, UNE JEUNE VEUVE S'EMPOISONNE

digny. Ceux-ci furent défendus par la la grange, du barreau de Paris, qui discuta le chiffre de dommages-intérêts réclamés et demanda pour ses clients l'indulgence du demanda pour se clients l'indulgence du demand

#### MARCIGNY

ELECTIONS CONSULAIRES Le deuxième tour des élections au tribunal de commerce de Charolles et à la chambre de commerce de Macon-Charolles, Tournus aura lieu le dimanche 20 décembre courant. La scrutin sera ouvert de 10 à 11 heures, à la mat-

Dans sa dernière réunion le conseil a pris les décisions suivantes : — Approbation des délibérations de la commission de l'hospice du 30 novembre.

— Admission à l'assistance aux femmes en couches de Mmes Marmorat et Chirol.

— Admission à l'assistance aux vieillards à domicile, de Claude Fauconnet, et de Jean Per-

- Hospitalisation de Claude Corraud. - Maintien de Guilloux, veuve Amichaud. - Admission à l'assistance médicale de Ca-Il s'élève aprement contre la demande en dommages-intérêts formulée par la partie civile, qui, dit-il, ne repose sur aucun préjudice certain et terrine de la contre de la demande en la partie de la la partie de la contre de la

Vol. — Un vol de quatre lapins el quatre poules a été commis au préjudice de M. Brai-ze. 48 ans, propriétaire à Boyer. CHAPAIZE Déclarations de récolte. — Les déclarations eçues à la mairie ont donné les résultats sui-

Nombre de déclarations, 84 ; superficie des vignes en production, 37 hectares ; quantité totale de vin produit, 1.122 hectolitres ; stocks des récoltes antérieures, 226 hectolitres. En 1924, la quantité totale du vin produit était de 1.567 hectolitres, soit 385 de plus plus

Déclarations de récoltes. — Déclarants, 54; superficie, 23 hectares ; quantité produite, 923 hectolitres ; stocks antérieurs, 90 hectolitres, En 1924, la quantité de vin produite était de 909 hectolitres, soit 14 hectolitres en moins qu'en 1925. qu'en 1925.

SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE

Noyée dans une mare. — On a retiré d'un reux d'eau, situé dans son jardin, Mme veuve desbrosses, 75 ans. Le docteur appelé n'a paue constâter le décès. L'immersion remontait Mme Desbrosses qui souffrait d'affection cardiaque, a du être prise de syncope et a été saisie par l'eau et le froid.

# bal-ue-uome

Dans la région de Cermont la neige cause des dérails ments

de chemins de fer

Clermont-Ferrand, 16 decempre (de notre cor-espondant particulier). — Les abondantes chu-es de neige survenues ces jours derniers dans oute la région du Centre ont interrompu de combreuses communications autoinctiles sur loute la region du Centre ont interrompu de nombreuses communications automot iles sur les routes montagneuses. Les chemins de fer ux-mêmes ont eu à soutirir et quatre déraillements causés par la neige et la gelée, ont eu leu dans la seule journee a aujourd'hui.

Sur la ligne d'Ussel à Ciermont, entre les tations de Bourgeade et ac La Miouze-Roche-ort le train de voyageurs n° 3075 à déraille et après-midi, vers 13 h. 45. Sur une déclivité assez prononcée, les treus ne répondirent plus à l'appel du mécanicien, ou plutôt les oues patinerent sur les raus couveris de verions. La locomotive et les quatre wagons sur une trentaine de mètres. Fort heureusement, la mécanicien, très prudent, ne conduisait le convoi qu'à une vitesse très modérée et la circulation rétablie, avec de gros retaros, dans la soirée. Dans la matinée, près de Montfaucon-en-vellay (Haute-Loire), par su le de labondance de neige sur la voie deux wagons ont déraille. Trois voyageurs furent blesses, dont un associate de Tence.

A Lue, près de Langogne, toujours pour les

# mêmes raisons, une locomotive a déraillé et lo-chauffeur a été quelque peu clessé. Enfin à Chapeuuroux (Lozere), c'est un tender-qui est sorti du droit chemin, encombrant da voie et empechant tout trafic pendent plus de six heures

e Tence. A Luc, près de Langogne, toujours pour les

741.386 fr. 55.

Après avoir fait un exposé complet de ce projet, M. Bédu donne Jecture des divers articles du budget.

Le projet primitif pour 1926 est adopté à l'unanimité.

— Pour assurer le service d'enlèvement des bouses et pour mettre à l'abri la benne automis en construction rue Bouchacourt. La dépense s'élèvers à 643 fr. 25.

D'un autre côté de viei les ferrailles ont été vendues pour la somme de 280 francs, Le conseil approuve ces deux marchés.

Arrestation de vagabonds, — Les gendarmes par une somme de vagabonds, — Les gendarmes prior sons l'incul-particulier). — M. Bianc, propriécaire est tué

Mervans, 17 décembre (de notre correspondant). — La nuil dérnière, un moneuvre, sans domicile inxe, — Trouvé errant et sans pièces d'identité par les gendarmes, Henri Paulin, 27 ans, sans protecte du moulin de Mervans, était occupé à arrêter le moteur commandant l'usine, a criste du moulin de Mervans, était occupé à arrêter le moteur commandant l'usine, lorsque le réservoir à air fit explosion.

Rixe. — Provanni Chéchia, 24 ans, manœund de ses camarades de chantier.

Billom Arrestation de vagabonds, — Les gendarmes dont de motre correspondant, — M. Bianc, propriécaire est tué

Mervans, 17 décembre (de notre correspondant). — La nuil dérnière, un moneure du moulin de Mervans, était occupé à arrêter le moteur commandant l'usine, a criste d'emballage, le feu, trouvant un aliment de vera porté des coups et ant des blessures à un de ses camarades de chantier.

Billom Arrestation de vagabonds, — Les gendarmes de funciere, 54 ans, mançue de motre correspondant, — M. Bianc, propriécaire est tué

Mervans, 17 décembre (de notre correspondant). — La nuil décembre de autre du moulin de Mervans, était occupé à arrêter le moteur commandant l'usine, a criste d'emballage, le feu, trouvant un aliment de se coups et ant des blessures à un de ses camarades de chantier.

Billom Arrestation de vagabondas, — Les gendarmes de l'un decembre (de notre correspondant). — La nuil décembre de de durieure du mouilin de Mervans, fit du mouli

#### CLERMONT-FERRAND

UN RENTIER MET FIN A SES JOURS

cembre, dans sa 75' année. Ses obsèques auront lieu le vendredi 18 cou-rant, en l'église de Germigny-sur-Loire, sa paroisse à 14 heures.

De la part de : Mme veuve Girault, sa bellesceur ; de M. et Mme Puret, ses neveux ; de M. Auguste Puret et Mlle Madeleine Puret, ses petits-neveux ; de Mme veuve Girault, de M. et Mme François Girault et leur fils, ses

000

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Madame Charles BLUZAT

Née Eugénie HERAULT

décédée à Saint-Maurice, le 15 décembre, dans sa 27 année munie des Sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le vendredi 18 dé-cembre, à 10 heures, dans l'église de Saint-

De la rart de :

De la rart de :

Monsieur Charles Bluzat, son mari ; Roger et Yvonne Bluzat, ses enfants ; des familles Bluzat et Hérault, ses parents ; Bluzat Hérault et Gange, ses frères et sœurs, de ses oncles et tantes et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

999 Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur Louis BOUQUET

Conducteur principal de la Voie en retraite pieusement décédé en son domicile, à Nevers. 8, rue de la Passière, le 17 décembre 1925, dans sa 73° année, muni des Sacrements de

Ses obsèques auront lieu le samedi 19 courant, à 10 heures, en l'église cathédrale Saint-Cyr. sa paroisse. On se réunira à la Maison mortuaire à

De la part de : Mme Louis Bouquet, son épouse ; Mile Jeanne Bouquet, M. et Mme Louis Bouquet, M. et Mme René Bouquet, ses enfants ; M. Jean Bouquet, son petit-fils et de

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part le présent avis en tenant lieu. 444

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

> Madame veuve FOUCAULT Née Marie SARRIEN

décédée en son domicile, à Nevers, 20 rue Saint-Gildard, le 16 décembre 1925, dans sa 62 année, munie des Sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu à Fours (Nièvre), le vendredi 18 courant, à 13 heures, en l'église

On se réunira à l'église. La Levée du corps se fera à la Maison mor tuaire le même jour, à 9 heures. De la part de : Miles Marthe et Charlotte Feucault, M. et Mme Martin et leur fils, ses enfants : des familles Sarrien, Foucault, Frai-

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part se présent avis en tenant lieu. 404

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Madame veuve PIFFAUT Née Hortense ROY

décédée, au domicile de ses enfants, à Nancray. de 16 décembre 1925, dans sa 72° année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Ses obseques auront neu le vendredi 18 courant, à 10 heures, en l'église de Champlemy.

De la part de : Mme veuve Bornet, sa fille, de ses enfants et petits-enfants et de touce

Li ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

MM. Guy et François de Champs remercient voulu assister aux obsèques de leur grand-

Le Colonel de CHAMPS

ninsi que toutes celles qui leur ont témoigné leur sympathie dans cette douloureuse circons-



Voulez-vous jouer avec moi ? Suivez-moi en dernière page de ce journal.

# RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

COURS AU KILO NET

Marché de la Villette

Bœufs. — 1º qual., 8.90; 2º 8.50; 3' 6.80; amenés, 1259; invendus, 10. Cours extrême, 9.50. Vaches. — 1º qual., 8.90; 2' 8.20; 3' 6.60; amenés, 650. Cours extrême, 9.60.

Taureaux. — 1º qual., 8.00; 2º 7.40; 3' 6.80; amenés, 164. Cours extrême, 8.40.

Veaux. — 1' qual., 11.80; 2º 11.00; 3' 9.30; amenés, 1.060; invendus, 40; Cours extrême, 12.70

Moutons. — 1º qual., 13.50 : 2º 11.60 ; 3º 10.10 ; amenés, 9.489 ; invendus, 130. Cours extreme, 14.60.

Porcs. — 1° qual., 10,28 ; 2° 9.42 ; 3° 7.86 amenés, 3.169. Cours extrême, 10.42.

COURS AU KILO VIF Bœufs. — 1º qual., 9.34; 2º 4.65; 3º 3.40. Cours extrême, 5.89. Vaches. — 1º qual., 5.34; 2º 4.59; 3º 3.30. Cours extrême, 6.14. Taureaux. — 1º qualité, 4.80 ; 2º 4.15 ; 3º 3.40. ours extrême, 5.21.

Veaux. — 1 qual., 7.08 ; 2 6.38 ; 3 5.11. Moutons. — 1º qualité, 6.75 ; 2º 5.8 0; 3º 4.04. Pores. - 1º qual., 7.20; 2º 6.60; 3º 7.30.

Gros bétail. — On cote à la livre nette : bœufs extra normands, charollais, 4.50 à 4.80 ; bons bœufs charollais, nivernais, bourbonnais, berrichons, 4.25 à 4.45 ; bœufs blanes grossiers, 4 à 4.20 ; génisses charollaises, 4.50 à 4.80 ; ordinaires, 4 à 4.40 ; vaches, 4 à 4.40 ; aureaux, 3.20 à 4.20.

taureaux, 3.20 à 4.20.

Veaux, — On cote à la livre nette : veaux gatinais en bandes, 5.25 à 6 et jusqu'à 6.50 au détail ; veaux à roble blanche, 5 à 5.50 ; veaux de service du Morvan, 4.80 à 5.15.

Moutons. — On cote à la livre nette : agneaux extra southdown, 6.65 à 7.40 ; moutons nivernais, bourbonnais, 5.75 à 6.50 ; brebis tondues, 4 à 5.75 ; berrichons, 5.60 à 6.25.

Porcs. — On cote au kilo vif : porcs maigres extra, 7.30 ; maigres, 7 à 7.20 ; gras, 6.80 à 7 ; coches, 5 à 5.80.

HALLES CENTRALES DE PARIS

VIANDES. - Cour moyen au kilo : Bœuf. — Quart derrière, 1º quanté, 8.50 ; loyau, 1º qualité, 10.00 ; paleron, 1º qualité,

Mouton. — Entier, 1º qualité, 11.00 ; épaule, 1º qualité, 9.50 ; poirrine, 1º qualité, 6.30. Veau. — Entier ou demi, 1º qualité, 10.50. Porc. — Demi-porc, 1º qualité, 9.60.

VOLAILLES. — Canards de ferme, la pièce, 9.50 à 11.50; oies, le kilo, 8.25 à 10.25; poules toutes provenances, le kilo, 13 à 17.

POISSONS. — Le kilo : anguilles, 2.50 à 13 : brochets, 9 à 12 ; carpes, 3 à 8 ; goujons, 15 à 18 ; grenouilles, 1.25 à 3 ; perches, 5 à 6 ; tanches, 8 à 9 ; truites, 18 à 42.

LEGUMES. — Pommes de terre, les 100 kilos : Hollande, 79 à 100 : rouges, 62 à 82 : jaunes. Hollande, 79 à 100 ; rouges, 62 à 82 ; jaunes, 46 à 54 ; rosa, 88 à 100 ; blanche, 50 à 70.

BEURRES. — Le kilo : Charente, Poitou, 16,50 à 19,80 ; Touraine, 16 à 19.40 ; Normandie, 14,40 à 18,20

14.40 à 18.20.

(EUFS. — Le milie : Bresse, Brie, Beauce, 800 à 880 ; Bourbonnais, Nivernais, 750 à 850 ; Touraine, 760 à 960 ; étrangers, 570 à 720.

FROMAGE. — Gruyère, 12.50 à 14.50.

## MARCHE LIBRE DE PARIS

BLES

On tient en disponible, départ : Bié de Beauce et de l'Orléanais, 133.50 à 134. Touraine, Loir-et-Cher, Indre, 134.50 à 135. Allier, Cher, Nièvre, Puy-de-Dôme, 136 à 136

Aube, Seine, Seine et Marne, 133 à 134.
Oise, Aisne, Somme, Ardennes, suivant
oids spécinque, 132 à 133.
Yonne, Côte-d'Or, 135.
Sarthe, Mayenne, 135 à 134.
Poitou, Vienne, 135.
Aniel Charante Days Sayres, Maine et Loi-

Remerciements Amjou, Charente, Deux-Sèvres, Maine-et-Loi-re, 133 à 133.50.

vendée et Loire-Inférieure, 133 à 133.50. Seine-Inférieure et Normandie en général, 13 ure, 133 à 133.50.4

Bretagne, 128 à 130. Nord et Pas-de-Calais, 132 à 133.50 suivant poids spécifique. Il va sans dire que les affaires en livrable sur les premiers mois de 1926 sont absolu-ment nulles. Ni vendeurs ni acheteurs !

AVOINES En disponible départ, nous notons : Avoines grises de Beauce, Eure et Brie, 102 francs 50 à 103.

Grises d'hiver du Poitou, des Charentes, et du Centre, 98 à 98.50. Noires de Touraine, du Berry et du Poitou, 101 à 102. Blanches et jaunes des cinq départements du Nord et principalement de l'Oise et de la Som-

### BOURSE DU COMMERCE

SUCRE. - Courant, 224,50 à 225 p ; prochain, 227,50 p.; 3 janvier, 130 p.; 3 février, 233 p.; 3 mars, 235,50 et 236 p. Cote ALCOOLS. — Calme, Courant, 770 v.; prochain, 770 à 775, Février, 790 v.; marsavril, 810 n; mai, 815 n.

BLES. — Soutenu, Courant, 138,50 a;

orochain, 139 a. ; janvier-février, 139,50 a ; janvier, 140,50 a.; mars-avril, 141 a. AVOINE NOIRE. — Facile. Cours

SEIGLE. — Calme: 98 n.; 99 n.; 100 a.;

n.; 173 n.; 175 n.

AVOINES DIVERSES. — Calme. 106 n.; mes endroits pour les détruire sûrement. 106 n.; 107 n.; 108 n.; 110 n.

## Le sulfatage des arbres fruitiers en hiver assure leur défense contre les maladies et les insectes qui les attaquent pendant leur végétation

Les fruits ont actuellement atteint les tion puisqu'en supprimant un seul être, on prix très élevés et leur culture serait particular de la progéniture qu'il donnerait au printemps. Voyons comment deux importants aléas : c'est en premier et où se cachent ces parasites afin d'en lieu l'attaque des maladies et des insectes, déduire les phases de la lutte

'œuvre agricole

leur cueillette soignée. Les fruits pour être cotés sur les mar- ou les écorces. hés à un prix élevé, doivent d'abord être de bel aspect et de grosseur moyenne, et arriver lorsqu'il en est mis très peu en vente, c'est à dire tout à fait au début de la saison ou pendant l'hiver.

que, disent-ils, elles sont exposées à beaucoup moins de dangers que les tardives. Si l'on prend comme exemple les poires, plus loin. on voit que la William, très précoce et la Passe Crassane, tardive; possédant de beaux fruits toutes les deux, atteignent les prix les plus élevés : il en est de même des premières pêches qui se vendent à la pièce

Mais pour bien réussir la culture de ces fruits, il faut non seulement les planter en bon terrain et les tailler convenablement, ce que beaucoup jugent suffisant ; mais encore les fumer copieusement et les protéger contre les parasites de toute nature

qui s'acharnent sur eux. Nous indiquerons ci-dessous les soins à donner aux arbres fruitiers ; il est évident qu'ils s'adressent surtout aux fruits de choix et sont à employer dans les jardins et vergers. Cependant il faut être persuadé qu'ils s'appliquent aussi à tous les arbres fruitiers, même à cidre ; ils ne nécessitent pas en effet de grands frais, se pratiquent au moment où la maind'œuvre a des loisirs nombreux, et assurent une production fruitière plus forte et tivons, ce n'est que par un emploi géneralisé des méthodes de lutte contre leurs ennemis que l'on pourra en avoir raison

Un grand nombre d'insectes et maladies redoutables s'attaquent aux fruits

Des ennemis très nombreux s'attaquent à ous nos arbres fruitiers ; pour lutter contre chacun en particulier il existe des traitements ; mais comme pour tous les maux, il vaut mieux tâcher de prévenir que d'avoir guérir. Avant de décrire la méthode de itte, voyons quels sont les parasites les lus nuisibles

Parmi les insectes, les arboriculteurs redoutent surtout : le puceron lanigère (ou Une bouillie très employée s'obtient en faisant dissoudre 4 kilos de sulfate de cuiles rameaux détermine des nodosités et de réritables chancres qui font atrophier et celle des prunes dont les chenilles sont le feuillage des arbres.

L'hyponomente qui certaines années peut détruire toutes les feuilles des pommiers.

Le tigre du poirier qui suce la sève des arbres jusqu'à en amener leur dépérisse
tour du pied des arbres pour exposer larves et chrysalides au froid qui les tuera

Le tigre du poirier qui suce la sève des et chrysalides au froid qui les tuera

Le tigre du poirier qui suce la sève des et chrysalides au froid qui les tuera

Mont-de-France. Louhans. Mont-de-France. Louhans. Mont-de-France. arbres jusqu'à en amener leur dépérisse

Mais à côté de ces insectes nuisibles, il est des maladies, dites cryptogamiques, parce qu'elles sont dues à de champignons microscopiques qui se développent à travers les organes du végétal. Les principales sont :

La tavelure, maladie sévissant surtout en sols humides et attaquant les fruits qui se couvrent de taches noires, se creassent, se déforment et deviennnt inven-

La cloque du pêcher qui se traduit par une (déformation, un boursouflement des euilles qui amène leur chute et la mort

Le chancre, ou formation de plaies ron geantes sur le poirier et le pommier, dé-terminant la mort des rameaux atteinfs. La gomme qui se développe sur les peiers, cerisiers, pêchers agés, ou en mauais état de végétation, ou à la suite de plaies, et se traduit par le dépérissement des branches, puis de l'arbre entier, avec apparition d'une matière gommeuse aux points attaqués.

#### C'est sous des écorces, sur les branches que les parasites passent l'hiver

des froids. C'est pourquoi on a reconnu très bonne méthode qui assure le verdisse-ment et de leur engourdisse-ment et de leur rassemblement aux mê-mes endroits pour les détruire sûrement. (Reproduction interdite). Et combien est plus efficace cette destruc-

qui peut considérablement diminuer la Les insectes hivernent à l'état soit parquantité et la qualité de la production, et fait, soit de chrysalide, soit de ponte. Les les frais énormes que nécessite la cueil-insectes parfaits se cachent à l'abri du lette, par ces temps de crise de la main-froid sous les écorces, les fissures du d'approprie de la main-froid sous les écorces, les fissures du d'approprie de la main-froid sous les écorces, les fissures du d'approprie de la main-froid sous les écorces, les fissures du de la main-froid sous les écorces, les fissures du de la main-froid sous les écorces, les fissures du de la main-froid sous les écorces, les fissures du de la main-froid sous les écorces, les fissures du de la main-froid sous les écorces, les fissures du de la main-froid sous les écorces, les fissures du de la main-froid sous les écorces, les fissures du de la main-froid sous les écorces, les fissures du de la main-froid sous les écorces de la main-froid sous les écorces, les fissures du de la main-froid sous les écorces, les fissures du de la main-froid sous les écorces, les fissures du de la main-froid sous les écorces, les fissures du de la main-froid sous les écorces, les fissures du de la main-froid sous les écorces de la main-fro tronc, en terre, sur les racines ou bien Pour remédier à ces deux inconvénients, près de l'arbre, dans la mousse, sous les suffit de cultiver des fruits de choix, car feuilles ou les tas de brindilles. Les chysaeur grande valeur permet quelques dépen-les pour leur exploitation rationnelle, leur abritées sous les écorces, les brindilles ou ense contre l'attaque de leurs ennemis dans le sol : tandis que les pontes en général plus résistantes sont sur les rameaux

#### Comment effectuer le traitement pour que son efficacité soit certaine

En badigeonnant l'arbre avec une solution bien composée, on peut donc détruire Aussi la culture des fruits précoces et tion bien composée, on peut donc détruire tardifs est-elle surtout à conseiller ; beaucoup préfèrent les variétés précocés, parce gnoss pendant leur repos ; mais pour réa-

Souvent nous avons vu passer sans aucun préparatif le tronc des arbres avec du lait de chaux ; cette opération est très insuffisante parce que la chaux ne tue pas tous les parasites,

Un traitement d'hiver him de nous indiquons (CHARNY. — On cotait : blé, 130 fr.; avoine 95 à 98 fr. seigle, 97 fr.; poulets, 40 à 45 fr. la paire : dindes, 80 à 140 ; oies, 90 à 110 ; lapins, 12 à 30 fr. pièce ; beurre, 16 fr. le kilo : ceufs, 9 fr. la douzaine.

CORBIGNY — On cotait : blé, 130 fr.; avoine 95 à 98 fr. seigle, 97 fr.; poulets, 40 à 45 fr. la paire : dindes, 80 à 140 ; oies, 90 à 110 ; lapins, 12 à 30 fr. pièce ; beurre, 16 fr. le kilo : ceufs, 9 fr. la douzaine.

tas de feuilles, brindilles et mousses entas-sés au pied des arbre.

2º) Suppression des branches malades. Enlever les rameaux qui ont de graves ésions de puceron lanigère, de taveline, de

cloque et de gomme.

Mettre a vif jusqu'au bois sain les chancres et cicatriser avec une solution de sulfate de fer à 30 pour cent.

Boucher les trous d'insectes avec du mastic après avoir introduit dedans un tampon d'ouate imbibé de benzine ou d'esence minérale.

Supprimer aussi les touffes de gui et les oranches mortes. 3º) Echenillage.

A pratiquer pendant l'hiver par le feu. 4°) Badigeonnage et pulvérisation. On badigeonne le tronc et les grosses pranches à l'aide d'un gros pinceau, d'un bouchon de paille ou du pulvérisateur avec u.u bouillie contenant : du sulfate de cuivre pour tuer les spores des maladies, du sulfate de fer pour détruire les végétaux parasites, du lysol comme insecticide et de la chaux pour renforcer leur action et augmenter l'adhérence.

vre dans 10 litres d'eau, 4 kllos de sulfate périt les branches — l'anthonome du pom-nier, qui a roussit a les boutons floraux et les fait tember avant l'épanouissement — la pyrole des pommes, celle des poires, — la pyrole des pommes, celle des poires, — litres de bouillie avec de l'eau de luie. de fer dans 10 litres d'eau les mélangean On doit ensuite pulvériser tout le branappelées vers des pommes, des poires, des prunes et qui déprécient tant les fruits — de 2 ou 3 fois son volume d'eau afin de les bombyx dont les chenilles dévorent tout ne pas brûler les bourgeons.

50) Travail du sol. Remuer au début de l'hiver la terre auà la voracité des oiseaux.

En même temp apporter tous les engrais nécessaires à une forte production fruitièe, ainsi que nous l'indiquerons dans un article suivant.

## Préservation contre la chlorose

La chlorose est une affection qui sévit sur la plupart des espèces d'arbres lorsqu'elles se nourissent mal soit que le so est trop humide et que les racines subissent de ce fait une sorte d'asphyxie soit que le terrain renferme trop de calcaire soluble, soit que les racines soient mutilées ou malades.

On la constate à une décoloration des euilles commençant par les nervures, puis un jaunissement complet. Les feuilles privées de la substance verte (on chlorophylle) qui assure la nutrition de la plante. déssèchent et l'arbre enfier dépérit.

Pour lutter il faut connaître la cause elle est dans l'excès d'humidité du sol, drai ner et apporter au printemps du nitrate de soude : si elle est dans la trop forte teneur du sol en calcaire, il suffit de traiter u sulfate de fer.

Pour cela répandre à la surafce du sol sur tout le pourtour 100 à 300 grammes par AVOINE NOIRE. — Facile. Courant, 108,50 p.; prochain, 110 v.; janvier-février Pendant la végétation, tous ces ennemis sulfate de fer, ou bien percer dans le tronc pulliplient activement et exercent leurs avec une mèche plusieurs trous de 5 à 10 dégâts ; l'hiver vient arrêter leur dévelop- centimètres de profondeur et introduire 20 pement et ils s'abritent pour se protéger à 30 grammes de sulfate de fer ; c'est une

G. Deschamps, Professeur d'agriculture.

# | Foires et Marchés de la Région

BOULLERET. — A la dernière foire on cotait : chevaux, 2.000 à 4.200 fr. ; poulains, 1.500 à 3.000 fr. ; ânes, 800 à 1.200 fr. ; vaches suitées, 2.000 à 3.500 fr. ; génésses, 1.400 à 1.800 francs ; veaux, 700 à 900 fr. chevres, 40 à 80 francs ; porcs gras, 5.50 je kilo ; nourrains, 300 à 450 fr. ; laitons, 150 à 250 fr. ; moutons, 200 à 320 fr.

BOURBON-LANCY. — A la dernière foire, on cotait : bœufs de travail, 6.500 à 8.000 fr. la baire : bœufs de boucherie, 4.50 à 5 fr. le kilo; paire: bœufs de boucherne, 4.50 à 5 fr. le kilo; vaches au veau, 2.500 à 3.200 fr. l'une; vaches maigres, 2.000 à 2.800 fr. l'une: génisses et châtrons, 1.800 à 2.600 fr. l'une; veaux d'élevage, 1.200 à 1.700 fr. l'un: veaux de boucherie, 6.50 à 7 fr. le kilo; porcs gras, 6 à 6.40 le kilo; nourrains, 250 à 380 fr. l'un; porcelets, 80 à 150 fr. l'un; blé, 130 à 132 fr. les 100 kilos; avoines, 98 à 110 fr. les 100 kilos.

Au marché, on cotait: beurre, 7.50 à 8 fr. la livre; œuís, 8.50 à 9 fr. la douzaine: poulets, 22 à 30 fr. la paire : oies, 80 à 84 fr. la paire; dindes, 120 à 140 fr. la paire; lapins domestiques 18 à 22 fr. 1 un; choux, 1.50 à 2 fr. l'un; choux-fleurs, 5 a 4 fr. l'un; choux de Bruxelles, 1.50 le litre poireaux, 0.25 à 0.30 l'un; fromages de chèvre, 1 fr. pièce; fromages de vacne, 0.50 l'un.

mages de vacne, 0.50 l'un.

CHAGNY. — On cotait : beurre, 9.50 la livre : œufs, 8.75 la douzaine ; poulets, 12 à 23 fr. pièce ; canards, 14 à 15 fr. ; pigeons, 9 a 9.50 la paire ; cies au détail, 4.20 la livre ; lapins au détail 4.25 la livre ; vivants, 2.75 la livre

lait de chaux; cette opération est très insuffisante parce que la chaux ne tue pas tous les parasites.

Un traitement d'hiver bien compris nécessite cinq opérations nécessaires:

1') Grattage du tronc et des branches.

Avec un instrument peu tranchant on fait tomber toutes les écorces mortes, et avec elles tous les parasites qui se trouvent fixés sur elles; mas il faut avoir bien soin de recueillir ces débris pour les brûler. De la même façon on se débarrassera aussi des tas de feuilles, brindilles, et mousses entas.

CORBIGNY. — On cotait: beurre, 6 à 6.50 la livre; cutre, 1.10 à 1.25; gras, 1.25 à 1.50 : poulets, 22 à 34 fr. la paire: canards, 18 à 25 fr. la puire: lapins domestiques, 9 à 16 fr. pièce; poulets au détail, 5.50 à 6 fr. la livre; ciones, 8 à 9 fr. le kiol : oies, 6 fr. la livre; dindes, 8 à 9 fr. le kiol : oies, 6 fr. la livre; carpes, 3.50 la livre; brochets, 3.75 la livre; pommes de terre, 0.60 le kilo : carottes, 0.50 la livre; raves, 0.25 à 0.40 la boule; choux cabus la même façon on se débarrassera aussi des

DORNES. - On cotait : dindes, 130 à 160 fr. DORNES. — On cotait : dindes, 130 à 160 fr. la paire ; dindonnes, 75 à 100 fr. la paire ; oies 55 à 80 fr. la paire ; pintades, 28 à 32 fr. la paire : canards, 25 à 36 fr. la paire : poulets, 20 à 35 fr. la paire ou 10 fr. le kilo ; pigeons, 8 à 9 fr. la paire ; lapins domestiques, 6 fr. le kilo : lapins de garenne, 5 à 6 fr. pièce ; lièvres, 10 à 12 fr. le kilo : perdrix, 7 à 9 francs pièce : beurre, 13 à 14 fr. le kilo : œufs, 8.50 la douzaine : fromages du pays, 1 à 1.25 pièce ; pommes de terre 5 fr. le double-décalitre ; châtaignes, 1.25 à 1.50 le litre · blé, 132 fr. les 100 kilos ; seigle, 95 fr. les 100 kilos : avoine, 95 fr. ; farine, 175 fr. ; foin, 100 à 120 fr. les 500 kilos : dinduction de la laquelle vous aurez

seigle 90; orge 105; avoines 100 à 102; poulets 35 à 40 la paire; lapins privés 14 à 15 la tête; lapins de garenne 6 à 7 fr.; œufs 11.50 à 12 la douzaine; beurre 18 à 19 le killo; lièvres 20 à 25 la tête; perdreaux 6 à 7 la pièce; pigeons 7 à 8 la paire; alouettes 7 à 9 la pièce.

## Foires de la semaine

DEMAIN SAMEDI

llier. — Cusset, Dompierre, Gannay-sur-Loire, Montluçon, Saint-Gérand-le-Puy, Nièvre. — Fours, Saint-Péreuse, Puy-de-Dôme. — Riom, St.-Eloy-les-Mines. Saône-et-Loire. — Autun, Màcon.

LUNDI 21 - Busset, Châtel-Montagne, Lenax, Cher. — Baugy, Dun-sur-Auron, Léré, Préveranges, Sancergues.

Nièvre. — Champlemy, Menou, Millay,, Semelay, Suilly-la-Tour.

Puy-de-Dôme. — Bourg-Lastic, Champa-gnat-le-Jeune, Espinasse, Maringues, Mon-tel-de-Gelat, Saint-Gervais-d'Auvergne.

Rully, Saint-Sernin-du-Pl., Simandre, Solutré-Pouilly, Thurey.

onne. — Saint-Fargeau, Seignelay, Saint-Martin-d'Ordon.

MARDI 22 Allier. - Bézenet, Chappes, Gannat. Cher. — La Guerche. Nièvre. — Saint-Révérien Puy-de-Dôme, — Biollet, Herment, Lamont-gie, Saint-Amand-Roche-Savine, Saint-Amand-Tal.

Saône-et-Loire. — Céron, Cormatin, Dom-martin-les-C., Gibles. Yonne. — Vermenton. MERCREDI 23

Allier. - Bellenaves, Le Mayet-de-Monta Cher. - Henrichemont. Nièvre. Luzy. daone-et-Loire. — Beaubery, Charolles, Le Creusot, Saint-Didier-en-B., Saint-Julien Saone-et-Loire.

JEUDI 24 Allier. — Doyet. Nièvre. — Monceaux-le-Comte, Saint-Pierre Nièvre. — Monceaux-le-Comte, Saint-Pi le-M., Varzy. Puy-de-Dôme. — Thiers, Vic-le-Comte, Saône-et-Loire, — Saint-Vallier.

SAMEDI 26 Saint-Menoux, Saint-Pourçain-Sur-Slouie.

Cher, — Neuvy-deux-Clochers, Subligny.

Nièvre. — Donzy, La Charité, Tannay.

Puy-de-Dôme, — Billom, Lezoux, Offiergues

Pouzol, Saint-Germain-Lembron, Valbe

Saône-et-Loire. — Cluny, Givry, Mesvres, Montmelard, Prissé, Mesvres. Saint-Yan. Chailley, Saint-Julien-du-Sault, Yonne. -Tonnerre.

# Douleurs, Rhumatismos Lumbagos, Torticolis.

MEMENTO

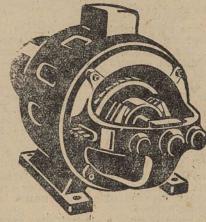
Les bases du contrat qui sera passé et dont les détails ne sont pas encore définitivement arrêtés, sont les suivants : Contrat de deux ans renouvelable par tacite reconduction.

Traitement de 300 à 250 tomans par mois pour le vétérinaire-chef et pour son adjoint.

Voyage payé en pemière classe.

Les vétérinaires de réserve désireux d'occuper ces emplois adresseront leur demande au directeur du service vétérinaire du 5° corps d'armée à Orléans. d'armée à Orléans.

MOTEURS ASYNCHRONES TRIPHASES NORMAUX de 1 à 100 G.V. DISPONIBLES DANS NOS MAGASINS



CIE FSE THOMSON-HOUSTON Agence à CLERMONT-FERRAND, 20. Boulevard Desaix Téléphone : 4-51

cuvette d'eau chaude à laquelle vous aurez ajouté une petite poignée de saltrates ordi-naires. Un ter bain rendu médicamenteux et légèrement oxygéné, décongestionne rapidement les parties enflées, aseptise et guérit les ger-cures et fait disparaître toule douleur et dé-mangeaisons comme par enchantement. mangeaisons comme par enchantement. Tots les pharmaciens vendent les Saltrates Rodell en paquets d'environ une demi-livre, et un seul paquet vous suffira pour guérir radicalement les pires engelures, tant aux pieds qu'aux



Une excellente Recette

Faites vous même un litre de bon vin fortiflant avec la Quintonine. Il suffit de verser un flacon de Quintonine dans un litre de vin rouge pour obtenir immédiatement le meilleur for-tifiant pour tonifier le sang, les nerfs, les os et pour guérir la faiblesse, la fatigue, le surme-nage, l'épuisement, la lassitude, l'anémie et la

La Quintonine relève l'appétit, facilite la diestion et donne aux personnes fatiguées la vi alité nécessaire pour devenir fortes, robustes comme celles qui respirent la santé. La Quintonine est un extrait concentré à base de quinquina, kola, coca, cacao fer et glycéro-phosphate de chaux ; elle est cinq fois plus ac-tive que l'extrait de quinquina et d'un goût

plus agréable.

Le flacon dosé pour un litre de vin fortifiant

3 fr. 25, pharmacie Reuillon et Pharmacie

Nouvelle, rue des Ardahers, Nevers, Lechevan,



## FEUILLETON de PARIS-CENTRE -41-Le Maître de Ballantrae

Par R,-L. STEVENSON Traduit de l'anglais par Théo VARLET

- L'ami, dit le gouverneur en braquant riez bien de ne pas me forcer à sonder. Il à en apprendre un. La condition est y a entre autres la disparition corps et biens de M. Jacob Chew; il y a la question de famille, sauf moi. sayoir d'où vous veniez quand vous vous bijoux, alors que vous fûtes recueilli par de poitriner, et sa bouche ne trembait pas. un marchand albanien. Croyez-moi, si je — Je viens ici d'être accueilli par des în-laisse ces matières dans l'ombre, c'est en sultes fort imméritées, dit-il ; insultes aux-annoncé, suffisait au couple pour vivre ; et

mon intention ; je ne veux que nous pro- vous croyez devoir vous être le plus avan- nez pour se défigurer ; et il en vint à s'affi- suffisait que le nom de Durie fût trains Cependant, il sortait peu, et ses journées

de choisir. Ou bien je paye votre passage en gue, croyez-moi, que cet étalage d'ingrati-Europe sur le premier bateau, et vous pour-tude. rez reprendre vos occupations auprès du tes! Ou bien, si cela ne vous plait pas, restez ici et soyez le bienvenu! je me suis informé du cout minimum auquel on peut décemment ne pas mourir de faim à Newsur le Maître un regard sévère, j'en sais York ; c'est la somme que vous aurez, sur vous plus long que vous ne le croyez. payée chaque semaine ; et si vous ne con-Il nous est revenu quelques brides de vos naissez pas de métier manuel susceptible chacun ébaudi de sa conduite, et moi de ll avait acquis à bord du bateau-pirate quelaventures dans les provinces, que vous fe- de l'augmenter, il est temps de vous mettre celle de Mylord.

Je ne crois pas avoir vu jamais personne trouvates à terre avec tout cet argent et ces aussi pale que le Maître ; mais il continua à ses intérêts, un habile artiste en toutes

considération de votre famille, et par respect envers mon excellent ami lord Durrisper par la fuite. Donnez-moi votre pitance : être mis de côté pour une occasion à venir. Un murmure d'approbation parcourut les déjà - comme la chemise que vous avez apparence, le but du Maître était de réunir ngs des provinciaux.

Sur le dos ; et je tiens à rester ici jusqu'à une somme suffisante, puis de se mettre ce que ces messieurs me comprennent en quête du trésor qu'il avait enfoui long-

- Oh ! gratitude, Mylord, s'écria le Maigouvernement, quoique Dieu sait ! je préfé-rerais vous voir mendier sur les grand'rou-levé de façon très ostensible. — Soyez en repos ; ma gratitude ne vous manquera espèce de niche à chien, mais élevée à parpas. Il ne me reste plus qu'à saluer ces mes- tir du sol environ comme une table, dans

Alors, cette division de famille entra dans cune façon aussi dépourvu que Mylord se le | à sa veangeance. figurait, ayant sous la main, et tout dévoué sortes de travaux d'orfèvrerie. L'allocatino la reçois sans rougir, car elle mienne Je ne doute pas que ce fut fait. Selon toute

teger, moi contre vos calomnies, et ma de- tageux. Prenez-le, si possible, en silence ; cher en spectacle cynique, dans la boue sur la nancarte, et que l'héri- étaient très occupées ; en fait, il y avait meure contre vos intrusions. Je vous de le silence vous conviendra mieux à la lon- qu'un peu de sa honte rejaillirait sur Mv-

a ville, une maison en planches, petite et isolée, ombragée par deux ou trois acacias Il'y avait sur la façade un appentis ouvert sieurs, que nous avons détournés du soin de laquelle son humble constructeur avait iadis étale sa marchandise. Ce fut cette niche Et il s'inclina devant chacun à tour de qui séduisit l'imagination du maître et lui rôle, assura son épée, et se retira, laissant inspira probablement sa tactique nouvelle que habileté aux travaux d'aiguille, - assez en tout cas, pour jouer le rôle de tailleur une nouvelle phase. Le Maître n'était en au- aux yeux du public ; il n'en fallait pas plus

> carte avec cette inscription : James Durie Ci-devant Maître de Ballantrae Raccommode les Habits proprement Secundra Dass Gentilhomme déchu de l'Inde Orfévrerie fine

Il apposa au-dessus de la niche une pan-

ambes croisées en public comme vivant jurant qu'elle n'irait plus dans le monde, naît sa canne à pomme d'or, mettait son dans son entourage, et insoucieux ou in- chaleur de son front - et parlait poat conscient du reste, il engraissait ; sa face faire un circuit déterminé. Son chemin pas rayonnait d'activité ; même les chaleurs sait d'abord sous d'aimables ombrages et semblaient lui reussir ; et Mylady — en le long d'un cimetière, où il s'asseyail un nissait chaque jour le ciel de ce que son il gagnait le bord de l'eau, et revenait par père lui eut légué un tel paradis. Elle avait les quais du port et la boutique du Maître contemplé, de derrière une fenêtre, l'humiliation du Maître ; et des lors, elle parut Mylord Durrisdeer ralentissait le pas soulagée. Je l'étais moins, pour ma part, comme pour mieux jouir du bon air et de car avec le temps, des symptômes morbi- paysage ; et devant la boutique, juste à passède un titre dans un trou de ce genre-ci, dit le Maître, blanc comme un drap de lit; dit le Maître, blanc comme un drap de lit; dit le Maître, blanc comme un drap de lit; dit le Maître l'injustice qui l'a procuré. Il ne de l'injustice qui l'a procuré me reste donc plus qu'à mourir à la porte pour nous, il écouta sa colère. La houte purous de l'aiguille, assis sur son établi. Les deux pour nous qu'à mourir à la porte pour nous, il écouta sa colère. La houte purous chalands qu'il recevait venaient surtout même au sein de sa famille, il lui arrivait de l'aiguille, assis sur son établi. Les deux pour nous qui ous considéraient avec des visages purous ornement.

Tout cela est très joli, dit Mylord ; pour nous qui ous considéraient avec des visages puis les pour nous qui ous considéraient avec des visages pensées serètes ; et j'eus enfin le sourient cachees ; causes de son honneur étaient c Nous savez fort bien que telle n'est pas gnifie rien. Vous choisissez le parti que selon le vieil adage - on se couperait le pain grâce à son genre d'industrie : il lui avait une maîtresse quelque part en ville.

très tôt dans la matinée, alors que Mr Aletémoignage de la ladrerie fraternelle. Et xander étudiait ses leçons, dont j'ignorais son plan réussit à un tel point qu'il y eut l'emploi. Il faut bien se dire, en vue de des murmures dans la ville et qu'un parti justifier ce que je fis alors, que je gardais se forma, très hostile à Mylord. Par contre, toujours des craintes sur l'intégrité de sa la faveur de Mylord auprès du gouver-neur devint plus apparente ; Milady (elle ne fut jamais si bien reçue qu'alors dans la colonie) rencontrait des allusions péni-sous un prétexte, je changeai l'heure è bles ; dans une société de femmes, où c'est laquelle j'enseignais à Mr Alexander les cependant le thème de conversation le plus principes de la numération et des mathénaturel, le seul mot de couture lui était presque insupportable ; et je l'ai vue revenir toute bouleversée de ces réunions et chaque matin, beau ou mauvais, il pre-Chaque matin, beau ou mauvais, il pre-

Rasoir Apollo 20. r. Réaumur Paris

Entre temps, Mylord demeurait dans sa chapeau en arrière sur sa tête - habitude pelle maison, féru d'agriculture. Populaire récente, que j'attribuais à une excessive dépit de ses préoccupations secrètes - be moment, s'il faisait beau, à méditer. Puis

#### BOURSE DE PARIS

du 17 décembre 1925										
VALEURS	Cours de la veille	Cours du jour	YALEURS	Cours du jour						
MARCHE A TERME										
Rang, de France — Algérie	1065)	546	Courrières	665 355 421	675 a. 350 410					
- Mat. Crédit. - Paris P. Bas - Union Paris.	1265 · · · 745 · · ·	1250 725	Boléo,	1345 1250	1325 1200					
tomp. Algérienns. tomp. Nat. Esc Srédit Com. France	890 573	917	Dabrowa Financ. Pétrole.	648	620					
- Fonc. Fr - Lyonnais	1220 · . 1425 · ·	1259 1510	Kullimann Phosph. de Bafsa.	453	481 · . 990 · . 983					
Soc. Gén. Nom Renta Foncièra	796 5515	420 796 5820	Prod. Chim. Alais (Pechiney) Messag. Marit	990						
Suez act. capitar Parts de Food.	14560 12700 21500	14100 12525 25000	Transatlantique . Voitures	118 1210 2190	125 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
— Soc. Civila Est	580		Orosdi Back Say	90	88 ·· 1981 ··					
Midi	680 925	640 914	Union Europ, Ind. & Finan Bussa Consolidé.	1355	1340					
Santa Fé	1580 ·· 394 ··	1566 895	- 3% 96 50/ 1008	8 27 40 -1 25	16 90 25 1 19					
Distribution Elec. Comp. Gér. Elec. Thomson	875 1490 19)	1494	— 4½ 1909 Ture Unifié — 5% 1914	81 55 80	7 - 75 £4 75					
Elec. Métal. Dives.	1162	1155	Banque Mexique.	1069	1047					

BANQUE A TERME - | Gaoutchouc... | 598 | 2008 | 2008 | 1877 | 11064 Banque Utomane, 1045 - 1020 Créd Fonc. Egypta 194 - 4,00 Congo Sup. aux 6r. Lacs Afric. Nitrato Rollways . 1848 - 1860 Wagous-Lifs ord . 1686 - 1650 Centra Nining . 5700 E800 Rio Tinto . 1935 1880 | Prof. | 187/ | Hotchkiss. | 1064 | Halacea ord | 750 | Mexican Eagle | 178 | Hontecatini. | 283 | Hontecatini. | 283 | Honsh. | Lunistens | 488 | Rand Minos. | 411 | Tanghanyka. | 471 | Tharsis | 517 | Transvaal. | 495 | Tubize Priv. | 543

	PA	RQUET	CO	MPTANT	17 3		1
19%	1 46 .	.1 44 75	1	/1865 404	647	632 :.	1
200 44		. 54 95	1	1865 4%	3,00 .	THE STREET	1
3% AM		Buch Ball	1	- Quarts	80 .	1 000 00	1
379 % AM.	50	49 60		TORE AND	E34575	000	1
5 % 1915	40 6		100	1876 4% 1892 21/2%	901	1 000	1
4 % 1917	The same of	42		18/0 4%	7.1074	150 -	1
		5 42 10		1892 2 16 10	1:0		1
		0 63	-	- Quarts		43 50	1
b % 1920	59 5	1 39 60	100	1894-96 23/2	146	146	1
Ft. 4 % 191	2 196 5	5	1	- Quarts		. 39	T
-5 % 191	9	. 215	60	1898 2%	168	168	1
Bons Trésor 1	922. 437.	. 437 50	ARI	- Quarts			1
- Févr. 1		4 4 50	1 0	/1899 Métro	157		ı
Pont 1		and the same of th	Est.	- Quarts			1
Sept. 1		. 400	0	1904 Métro		100	1
Oblig. décenn	g182.	. (3 50	MLE		40.4	43/4	ı
1919-1929			15	- Cinquième.		The state of the s	1
- 1922-19		68 40	15	1905 23/4%	*** **	*** **	1
Crédit Nat. 1	919. 292	. 201	1 7	- Quarts	112 45	11:0 "	÷
i	920. 398	295	1	#1910 Métro	148	149	1
1	924. 312 .	. 320		Demie	+ 22 **	35	ı
	921. 354 .	. 350		1910 3% — Quarts	143		ı
- Févr. 1		. 416		- Quarts	33 50	35 59	ı
- Juil. 1		44.4	1 .	1919 304	141 2		ı
lanu 1		910	1	1912 3%	Onn	500 mg	1
- Janv. 1	000 015	010	100			411 -41	1
- Juin 1			1	- Cinquième.	360	See	1
Heurthe et Mo		. 310		1921 594%		1040	B
Meuse (Recor	S.)	. 280		iche	1050	. 1010	1
Nord 6%	320 .		Ma	ries	450	445	1
Ville d'Albert	6%	. 319	Ma	kta El Hadid	19 50	58 75	I
- Reims 1	921			abl. Poulens	710	702	1
- Verdun	6%. 312 .		Sa	int-Gobain	3375	3700	1
- Nulhouse	1000 00-	. 597	Bé	nédictine	7850		1
Forges Jeum	net	000	Cu	senier	2420		1
Et. Elect. N	E   1200	COP	Di	st. Indo-Chino	24:0	2045	ŀ
Eglises Déva		000	1	/1879	200	200	1
Grosse Métall	conin Sou	000	1	1880	don	100	1
		285	SE	1891	Teo	1 Inc	1
Patt Place I		318	ALF	1001	179	175	1
Cail, Fives-L Houillères Ho	110.0 307		1 4	1892	195	. 195	1
Houseles no	306	306	15	11000	185 .	. 185	1
	922 301	. 301	1 5	1906	190 .	. 192	1
Indust. Sucr.	Fr. 315	. 314	COMMUN	11912	105	105	1
	922. 314 7	5 318	18	1920	255 . 170 .	255	1
Indust. Text.	Bital GOLD	. 292	10	1922 L	\$70 .		1
- Aleac	ARE SING	000		1922 N L	1	1000	1
-	1929 000	CT 10		1 1879	407	A72	1
Métallurgie S	in		10	1883	7.00	1.777	1
Minas Lans S	290		co	1885		105	1
Mines Lens 6 Saint-Gobain	1001 350 .	. 352 5.	Ш	1895	185 .		ŀ
Heines Cin C	41 410	. 42!	FONCIÈRE	1000	210 .	. 210	1
Usines Sin. 6	- 000	. 315	1 111	1903	210 .		1
Nord Sud	180	. 180	1 %	1909	109 .		ı
Omnibus	100	. 490	0	11913 334%	201 .	205	1
Tabacs des P	hillp.	. 54 10	1		305 .	1 000	1
Commentry F	Office of the control	. 750		1917	162 5		1
Fives Lille				1921	507 .	. 307	3
Schneider	I toma	11076	1	William Control	000		1
	[1050]		100		1		1
BANQUE COI	MPT. 1	1	100	CHANGES	1000	100	1
	AMARO	40000	350	1750	182 8	5 138 65	1
Royal Dutch .	47950	47220		ndres			
Royal Dutch	1/10, 4825	. 4730	100	w-York	27 4	9 27 55	
Shell	721 6	. 702	A.Al	lemagne	124 i	119 44	4
Monaco	1750 .	. 9400	1 Be	lgique eupipl			1
Monaco 1/5.		. 1850	Es	pagne	379 .	. 390 37	1
CHANGI		100000	Ho	llande	1101 7		1
			It	lie	110 8		1
APRES BOU	RSE	11		èdo	736 5		1
Londone	132 2	0 138 50		1880	530 5		1
Londres	100 4	67 50	1 30		1	00.2 10	1

...... Papier Journal Blanc 2 francs le kilo

### Officiers

## Ministériels

Etude de Mº BAYLE notaire à Nevers PREMIERE INSERTION

Suivant acte recu par Me BAYLE, notaire à Nevers, le onze décembre 1925, enregistré à Nevers, actes civils, le 14 décembre 1925, folio 123, n° 822, Monsieur Antonin MASSOT, tripier, demeurant à Nevers, rue des Saulaies, veuf de Madame Mathilde COURTET, a vendu à Mademoiselle Antonie MASSOT, célibataire majeure, sans' profession, demeurant àt Nevers, rue des Saulaies, sa fille afnée.

Le fonds de commerce de triperie qu'il exploitait et fai-sait varoir à Nevers, rue des Saulaies, auguel sont attachés marches Carnot et Saint-Arigle marchés Carnot et Saint-Arigle, ledit fonds comprenant: 1° l'enseigne et le nom commercial, la crientèle et l'achalandage y attachés; 2° le matériel et les objets mobiliers servant a son exploitation; 3° et le droit au bail des locaux où it est exploité, et aux autorisations municipales de tenir échoppes aux marchés Carnot et Saint-Arigle.

L'entrée en jouissance a été

et Saint-Arigle.

L'entrée en jouissance a été fixée au 11 décembre 1925.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites au plus tard dans les dix jours de la seconde insertion et seront reques en l'étude de Me BAYLE, partiel à Neures et Vauben. n° 10, où domicile a été élu.
Pour première insertion:
BAYLE.
32.325

CLERC aux inventaires et linuidations, est demandé par Me
SAFFROY, notaire à Auxerre
Yonne), 15, rue Hippolyte-Ripière, Inscription de 1et libre.
31.420

Cn demande a acheter BOU
TEILLES DE CHAMPAGNE
VIDES à 0 fr. 45 la bouteille.
Faire offre 7 rue Creuse, Ne-

A louer par adjudication Le dimanche 27 décembre, à 4 heures, à la mairie de Beaufieu.

UN PRE

de 4 hect., appelé les Chaumes, situé commune de Neuilly
Entrée en jouissance le janier prochain. Le maire : N. SOULIER.

Agents d'Affaires

HOTEL 2° ordre, gde ville nd 32 n° dont 20 avec eau ourante, bail et loyer int., ceut faire hôtel 1° ordre. Prix 210.000 fr., ½ comptant, cause PITAULT, 32, av. Gare, 32.229

Locations

DOMAINE D'UCHAIN, commune de Pérassay (Indre), 60 hectares environ, parfait état de culture, à affermer en métayage au 11 novembre 1926. Larges avances consenties.

S'adres, à M. de RANCOURT à Ivoy-le-Pré (Cher). 31804 DOMAINE DU CHEZEAU, ommune de Vijon (Indre), à af-ermer au 11 novembre 1925, 50

2871. — CONFECTIONS pour 2804. — BOULANGERIE comm. villég. gr. ville comm. Bail 7 ans., fréquentée. Bail 12 ans. gr. ville comm. Bail 7 ans, foy. 725 fr. Aff, 70,000 fr. faites de 35 à 40 %, Bout., 3 ch., eau, gaz, élect. Prix à déb. On traite avec 20,000 fr. FRANCHON, Fontainebleau,

FRANCHON, Fontainebleau, 2878. — HOTEL-CAFE, imp. bourg banlieu Paris, gr. lig. P.-L.-M. Bair 15 ans, loy couv. par les chambres. Aff. 150 fr. par j. en liq. à 40 %. Terr., 3 salles, gr. cuis. 2 ch. pers., 8 ch. meublées, gr. cour, gr. jardin, dép. Prix à débattre. On traite avec 25.000 fr. FRANCHON. Fontainebleau.

FRANCHON, Fontainebleau. 2883. — EPICERIE-MERCE-

2883. — EPICERIE-MERCE-RIE-VINS à emp., gros bourg gr. ligne P.-L.-M. Bail 17 ans, loy. 1.600 fr. Aff. 200 fr. par j. à 25 %. Beau mag., s. à m., cuis., 3 ch., cour, imp. dépend. jardin, élect. Prix à 66b. On traite avec 15.000 fr.

FPANCHON, Fontainebleau, 2795. — BUVETTE-EPICE-RIE-MERCERIE, sans concurrence, bourg de culture fréquenté (châteaux) et sur route passagère. Baif 15 ans, loy. 500 fr. Aff. 50.000 fr. (1/3 en buv.). Terrasse, 2 bout., réserve, gr. cuis., gr. ch., dépend. Prix à déb. On traite avec 10.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau.

BOULANGERIE-PA 60 pains fant, par jour, 150 fi patiss. par semaine). Bout., à m., cuis., fournil moderne 4 ch., ch. à farine, cour, de-pend., cheval, voiture, Prix à déb. On traite avec 15.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau.

2815. — BOULANGERIE-PA-TISSERIE, gr. bourg S. M. (villég., gr. culture, imp. pass.). Bair 9 ans, loy. 600 fr. Aff, 1 quint. 3/4 l'hiver, 2 quint. l'été (50 fant., 90 croissants, 30 petits pains). Pout s. à m. fournil pains). Bout., s. à m., fournil moderne, 3 ch., ch. à farine, ch. à son. cour, dépend. tournées d'une matinée. Prix à déb. On traite avec 10.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau.

2819. — EXPLOITATION DE CARRIERES DE SABLE ET GROS TRANSPORTS. Aff. 12 15,000 fr. par mois pour exploitation et 8,000 fr. pour es transports. On place net 0,000 fr. par an. Carrière 2 nect., élévateur de sable, wa gonnets, rails, 3 camions auto, hangar, près gare. Prix à déb. On traite avec 100,000 fr. on traite avec 100,000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau, 32.202

#### ILES CONCERTS DE T. S. F.

" RADIO-PARIS D

A 12 h. 30, radio-concert Lucien Paris:

1. La Espuda, paso doble (René Aerts); 2.
Lazy Moon, valse (G. Smet); 3. Aubade provencale, violon (Couperin-Delamarche); 5. Chant
sur la plaine (Adrien Raynal); 6. Scherzo, solo
de violoncelle (G. Hue); 7. Si tu veux, foxtrot (E. Gavel-Letorey); 8. Lohengrin, trio
(Wagner-Alder); 9. Det sudar y skogen (Braungardt), solo de piano, Marcel Briclot; 10.
Sérénade Sorrentina (Joseph Rico); 11. Berceuse romantique, violon (Ed. Le Page); 12. Fandago d'Ainhoa (G. Razigade); 13. Andante, solo
de violoncelle (Tartanac); 14. Matin d'avril
(Claude Fiévet); 15. Monsieur Dumollet, fantaisie (Louis Urgel).

A 20 h. 30, radio-concert organisé par Marcel
de Valmalete, avec le concours du Quatuor Zighera, Georges Palla, Philippe Jurgensen, Robert Refuveille, el Mile Celina Robert;
1. a) Les traîneaux, b) Tou ka Razin, mélodies
populaires russes, chant, Mile C. Robert; 2.
Padio-communiqué gastronomique; 3. Notices
de M. Pierre Leroi, sur Borodine et ses œuvres,
et sur le quatuor Zighera, lues par Radiolo; 4.
Audition intégrale du deuxième quatuor (Boro-

et sur le quatuor Zighera, lues par Radiolo ; 4. Audition intégrale du deuxième quatuor (Borodine) ; a) Allegro-modérato ; b) Scherzo; c) Nocturne ; d) Finale 5. Mélodies polonaises, Mile J. Robert.

#### TOUR EIFFEL

TOUR EIFFEL

De 18 à 18 h. 05, journal parlé par T. S. F. Programme: M. Georges Delamare, Propos en l'air; M. Jean Jagerschmidt, inspecteur des forêts. Une forêt légendaite: Broceliande,; M. Marc Frayssinet, ce qu'ont fait les Chambres; M. Maurice Gouineau, Les petites inventions pratiques; M. Jacques Archimbault, Promenades et visites; M. Jules Haag, Le sujet du jouri: M. Julien Maigret, L'agence de l'Afrique Equatoriale française; Page musicale, par Mile Gilberte Wullens; Vals (d'Ambrosio) et Poème hongrois (Jeno Hubay).

De 19 h. 30 à 21 heures, radio-concert avec le concours de M. Marcel Samuel Rousseau, compositeur de musique, de Mmes de Croucy, Lucie Dewinsky, et Hélème Dethy, cantatrices Mary Weingartner, pianiste, professeur à l'école superieure de musique: Stella Condeket, harpiste, Yvonne Vallier, violoniste, Léone Capron, Marthe Nesma, pianistes: M. Vahé, ténor, et de l'orchestre des amis de la Tour.

Programme: Festival des œuvres de M. Marcel-Samuel Rousseau; Un mot sur Marcel-Samuel Rousseau; Un mot sur Marcel-Samuel Rousseau, par M. André Delacourt, Noël berrichon, par l'orchestre des amis de la Tour; Solitude triste, par Mile Yvonne Vallier; Bubbles, Lucioles; à la villa Médicis, piano par Mile Capron; Duo, par Mile Hélène Dothy et M. Vahé, accompagnés par l'orchestre; Pièce pour harpe, par Mile Goudeket; La hulla (conte lyrique en 4 actes) a) Nocturne; b) Adieu de Dilar, par Mme de Croucy; Hythmes de danse par Miles Weingartner et Nesme; Trois petits oiseaux dans les blés; Les roses de Saadi; chant, par Mme de Groucy; Le hulla (hant, par Mile Lucie Dewinsky.

ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T.

ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T.

A 15 h. 30, à la Sorbonne (amphithéaire Desartes), radio-diffusion du cours public de M. professeur Bernard, sur « Le Sahara ». A 20 h. 30, chronique théatrale par M. Emma-

nuel Glaser.

A 20 h. 45, causerie « La Côte d'Azur », par M. Chaix, directeur de l'Office National de tourisme; cette causerie sera traduite en langue anglaise. Contes malgaches par M. Germonet.

A 21 h. 45, radio-concert organisé par la Renaissance Française, avec le concours de Mme Suzanne Montel-Bréval, violoniste, Mlle Blanche Dufour, cantatrice, M. de Valombrosa, organiste à l'église Saint-Gilles-Saint-Leu de Paris, Henri de Rosemont.

Programme: 1. Gran jeu (du Mage (1700), or-

ganiste à l'église Saint-Gilles-Saint-Leu de Parris, Henri de Rosemont.

Programme: 1. Gran jeu (du Mage (1700), orgue Mélodian, M. de Vallombrosa; 2. Andante et allegro de la sonale en la majeur (Bach) violon, Mme Montel-Bréval, orge Mélodian, M. de Valombrosa; 3. Radamiste (Haëndel); Scipion (Bérénice) Haëndel, Mlle Blanche Dufour, avec acompagnement d'orgue: 4. Elévation (C. Franck), orgue Mélodian, M. de Vallombrosa; 5. Le chant du pâtre (Marcel Bernheim) Mélodie religieuse (Dubois), violon, Mme Montel-Bréval, avec accompagnement d'orgue; 6. Auprès de toi (Bach); Cantate « L'heure est lente » (Carissimi); La gloire de Dieu (Beethoven) Mlle Blanche Dufour; 7. Le conte du Vendredi, par M. Henri de Rosemont; o Prélude du Déluge (Saint-Saèns), violon, Mine Montel-Bréval, orgue, M. de Valombrosa; 9. Calvaire breton (poème de J. Larédan), Marcel Bernheim; Prière d'Elizabeth (Tannhauser), Wagner, Mlle B. Dufour et l'orgue Mélodian; 10. Fugue (Schumann); Trumpet-tuno (Purcell) orgue Mélodian,

Faire offre 7, rue Creuse, Ne-

#### Ventes

BOIS DE CHAUFFAGE A partir de 20 fr. le stère, mou-ée de toutes qualités. S'adresser à M. TAUPIN, à Coulanges les-Nevers, par Ne-ers, Teléph, 4.63. 31.355

SAINFOIN et LUZERNE à orendre sur place. M. Abel POUILLAT, à Neu-lonas, commune de Saint-Jean-lux-Aruognes, par Saint-Benin-l'Azy (Nièvre). 32.184

TRICOTEUSES rectilignes, circulaires, toutes jauges. Laines, cotons, fils. Prix de gros. Cat., éch., apprent. gratuit. La LABORIEUSE, 10, rue de la Charité, Lyon. 27.684

TRES BEAU SALON LOUIS XV e composant de : chaises, auteuils, canapé, table, bahut, able à jouer. Bureau du journal. 32.221

3 JUMENTS trait noires. 1 CHEVAL hongre. 3 CHARIOTS. S'adresser à M. BOULOGNE, à Prémery (Nièvre). 32.168

### Personnel

ON DEMANDE ASSOCIE, susceptible diriger teliers bois et entreprendre ouvelles fabrications (sabots, caloches ou autres). Donner ré-éfences, âge, etc. Pour établis-ement apiculture, fabrique rû-ches, etc., désirant utiliser for-e force hydraulique.

Bureau du journal. 32.105

BOUVIER, français, marié de préférence, doux aux animaux, sérieux, sobre, pour conduire six bœufs, logé, jardin, terrain à légumes, pour ferme dos environs de Paris.
S'ad. à M. André JUMEN-TIER, à Mareil-en-France (S.-et-O).

Des CHARRETIERS connais-sant transports forêts, Bons ap-pointements. S'adresser à M. BOULOGNE

à Prémery (Nièvre). JEUNE HOMME 13 à 15 ans, our maison de gros. Bureau du journal.

JEUNE HOMME, sérieux, 14 à 16 ans, demandé de suite pour apprendre le commerce. Références exigées. Maison GOIFFON, place Pré-sident-Wilson, Nevers. 31,893 1 MECANICIEN, 1 PLOMBIER, 1 ELECTRICIEN, 4
AJUSTEURS, 1 COUVREUR,
2 MAÇONS peur trois mois,
pour les usines de Rosières,
près Saint-Florent-sur-Cher.
Se présenter ou écrire à M

REPRESENTANT actif, visi-ant fermiers, est demandé pour vente instrument agri-tole, marque connue.

Ruraau du journal. 32,312

M. COLAS, garde chef, château
Paray-le-Frésil, par Chevagnes
(Allier).

31.579
LO, rasoirs « GILETTE », cof-fret parfumerie, rasoirs sûreté
CANOK, couteaux suisses 6
CANOK, couteaux suisse 6
CANOK, couteaux suisse 6
CANOK, couteaux suisse 6
CANOK, cout pour vente instrum cole, marque connue. GENS DE MAISON

ON DEMANDE BON GARDE CHASSE, age minimum 30 ans, connaissant bien son métier, bon piégeur, mais qualité essentielle exigée: très bon éleveur.

Logé, chaufié, jardin, primes
sur animaux nuisibles et gi-

Divers

OCCASION A VENDRE Divers objets neuls à des prix avantageux tels que : bicyclette Saint-Georges, phonographes

lames, couteaux ivoirine 3 la mes, timbales métal argenté stylomines plaqué argent, ronds de serviette.

S'adr. aux BUREAUX de « PARIS-CENTRE », 24, avenue de la Gare, Nevers. 30.651

Samposorges, Change, Jacob, Ja

#### L'AUBUSSON 35, rue du Commerce, 35, NEVERS

84, rue des Récollets, NEVERS Grand choix de LAYETTES et Articles pour Dames

J'ACHÈTE

Renards, Fouines Martres

PUTOIS, LOUTRES, etc...

VOYEZ PRIX ET QUALITE

Etrennes Utiles

36, avenue de la Gare, 36, à NEVERS

TANNAGE et TEINTURE EN PELLETERIE

POURQUOI aller chercher ailleurs BANDAGES - CEINTURES BAS A VARICES, ETC.

Alors qu'à l' Herboristerie Moderne

DECIZE (Nièvre)
On trouve TOUT ce qui convient Ainsi que la Tisane de Longue Vie Contre la Constipation (la boîte 2 fr. 50)

VIEUX JOURNAUX

0 fr. 75 le kilogr. S'adresser au bureau du journal

10-12-15-18 CV La vieille Marque française. Universellement réputé

CADEAUX

COUTEAUX de TABLE INOXYDABLES. RASOIRS et TROUSSES.

ONGLIERS et NECESSAIRES à coutures AVANT VOS ACHATS VOYEZ NOS PRIX

COUTELLERIE MATRAS-HEBRAL

M. SANNAJUST Successeur

5 rue Ferdinand-Gambon, NEVERS

Automobiles RENAULT

Représentants exclusifs pour les arrondissements de Nevers, Château-Chinon

Cantons de La Guerche, La Charité, Prémery.

VINCENT Frères

: MAROQUINIER-SPÉCIALISTE :-

59, rue du Commerce, NEVERS

Voir ses etalages en Sacs de Dames, Marcquinerie fine, Articles de Voyage

Garagistes, 6 et 7, Rue Thiers - NEVERS Nouveaux Prix avec Pneus Confort

EN MAGASIN, LIVRAPLES DE SUITE Téléphone 2-62.

PACHA

Le plus

L. MARIBAS, Successeur Spécialité de Bonneterie pour Enfants Ouvrages de Dames Le plus grand choix de Laine à tapisser de la région Lustrerie électrique, genre nouveau

#### Occasions de Fin d'Année A ENLEVER

BERLIET: 12 CV. 1925, conduite intérieure, nor grand luxe, six places face route, nom-reux accessoires, roulé 10.000 kilomètres.

Moitié de sa valeur. . DE DION: 10 CV 1923, torpédo camionnette 00 kilos, comme neuve. Prix très intéressant. SALMSON: 7 CV sport 1924, 2 places, comne neuve Prix intéressant. ARIES : 5 CV. torpédo 2 places, dernier mo-

éclairage, démarrage. FORD: Torpédo camionette 1924, carrosserie cançaise, roues Michelin amovibles, pneus onfort, modèle luxe.

VINOT-DEGUINGAND: 12 CV 1924, torpédo places, parfait état DODGE : Camionnette, très bon état, éclairage marrage. Bas prix. RENAULT: 11 CV 1914, chassis camionnette

CHARRON: camionnette 1.500 kilos 1919, par ait état, roues jumelées. TH. SCHNEIDER: 10 CV 1914, torpédo laces. Très bon état.

Jean GOUJARD, Decize (Nièvre). Tél.42

LAPINS MALADES POUDRE KLAPPA Botte: 5f. Franco: 5f.50 Les 5 boîtes 25f.

Dépôt de la POUDRE KLAPPA, Phies : Bernamont, Nevers. Ravier, Luzy, Reuillon, Nevers. Rollot, Prémery. Reuillon, Nevers, Gocos, Cosne-s.-Loire. Mignot, Corbigny.
Morice, La Machine.
Pilgrain, Clamecy.

Roux, Entrains. Armandin, Carré-les-T. Landrier, Goulanges-s-Y Débordes, Moulins. Lhostal, Moulins.

6. rue Félix-Faure, NEVERS

# Faites peindre vos voitures à la Carros-serie VINCENT, supérieurement outilée pour faire bon et beau travail dans mini-

mum de temps — Toutes peintures au choix et pour tous véhicules. SAVON BLANC Postal 10 k. « La Mignonne » déposée franco pare ou domicile cont, remb. 30 fr. « 2 colis 56 fr. ». Pour apprécier nos savonnettes de luxe 72 % chaque colis en contient sans aucun sup-

Voir les Nouvelles Carrosseries

et les nouveaux modèles pratiques et confortables

Agence à :

à ST-POURÇAIN-SUR-SIOULE (Allier)

plément à payer 1 douzaine aux couleurs et parfums variés.

Nota. — Une paire de bas en fil d'Ecosse ga-rantie à l'usage val. 10 fr. est offerte en prime lans chaque colis. Savonnerie ANFOSSI, à Marseille.

BANLIEUE PARIS - RECOMMANDE EPIC. - VINS - CONFIS. Bénéfices 80 par jour. Bail 13 ans, à 1.800 fr pien logé. Prix 43.000 dont 15.000 ept seule

M. CORDIER, 7, rue des Halles, à Paris, Choix d'affaires à tous prix.

ACHETEZ VOS CRAVATES

vous en serez satisfait.

CHEMISES VOYEZ SES

44. rue du Commerce, 44 -:- NEVERS FABRIQUE D'ENGRAIS

Clos d'Equarrisage de Decize

Faubourg Saint-Privé, DECIZE

Enlèvement rapide par automobile de tous animaux morts ou hors d'usage Paiement comptant suivant les cours Télég. : THOMAS, Equarissage, Decize Téléphone : 54, Decize

# **GARAGE MODERNE**

A LUZY (Nièvre) Agence Exclusive :

CITROEN ROLLAND-PILAIN

Membre de l' « A »

# Le Cadeau qui plaît sort de la Maison CHARLET-GAUTIER

FABRICANT

3, Rue La Fayette

NEVERS

## "STOCKS" A. SAUJOT

13, Rue de Rémigny, NEVERS

CHAUSSURES ET CONFECTIONS VETEMENTS DE TRAVAIL SOLDES EN TOUS GENRES

#### CHARRUES THEVENIN ROULEAUX TOLE OU FONTE FAUCHEUSES MAC CORMICK RATELEUSES ET FANEUSES

PRIX INTERESSANTS GIRAULT-LECAS

Maison THEVENIN, à Champlemy (Nièvre)

Electricité Générale Eclairage et démarrage des autos CHARGE D'ACCUMULATEURS Réparations de magnetos de toutes marque JACQUART-BACHELIER 3, rue Thévenot Près la Croix des Pèlerins, NEVER

#### Démonstration Où trouver les plus belles étrennes et aux prix les plus avantageux ? Garage de la Nièvre

# le Fouillis des Dames

19. Rue Ferdinand-Gambon, NEVERS qui a un assortiment incroyable de GILETS de laine fantaisle pour dames ainsi que COMBINAISONS COSTUMES Garçonnets, BARBOTTEUSES, ROBES Fillettes, CACHE

COLS fantaisie etc.

Il reste encore des SERVIETTES DE TOILETTE, nid abeille et éponge, depuis 31 fr. 50 la douzaine, et les personnes qui en désirent doivent se hâter.

Il sera offert à tout acheteur un superbe CALENDRIER. ENTREE LIBRE

CHASSE, TIR, ESCRIME, DEFENSE Emile DUMAS FABRICANT BREVETE ET DIPLOME



Rue du Commerce NEVERS

A l'Occasion du Jour de l'AN Grand choix de carabines et pistolets de tous modèles, canne-fusil, cannesédites de défense Matraque, cannes-épée. Le plus grand choix de colliers, fouets, laisses et tout ce qui concerne les accessoires de chasse fourreaux, carniers, cartouchières, miroirs, etc.

PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

Téléphone 1-53

ENTRETIEN DE FUSIL A L'ANNEE -:- REPARATIONS RAPIDES ET SOIGNEES

Etrennes Utiles GRAND CHOIX DE Rideaux, Stores, Brise-bise, Couvre-lits, Tapis



FABRIQUE SPÉCIALE DE DENTELLES & BRODERIES

LE MEILLEUR MARCHE A LA VILLE DU PUY

MLLE L. CRETEAUX 18, rue de Rémigny, NEVERS

est une science

MYOPES PRESBYTES envous adressant à un Spécialiste vous aurez tous jours satisfaction.

**LUNETIERS** 

C. DEPALLE & P. MUS OPTICIENS 27, Rue d'Allier, MOULINS J'OFFRE à titre de réclame : de soie valeur 20 fr.

de soie valeur 20 fr., 1 paire bas de fil valeur 15 fr., 2 paires bas d'usage valeur 10 fr., plus 2 nappes, 12 serviettes et 1 prime, le tout Fco contre rembt 25 francs. Ecrire DEPOT DE FABRIQUE, 17, rue des Bergers, Marseille. Imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers

Le Gérant : Joyet de MAUBEC

# Fabrique Spéciale de Paletots de Chèvre Suisse

PREUGSI-MARECHAL

Fourreur-Spécialiste

12, Rue La Fayette, NEVERS -- Téléphone 1-42

CRAVATES, ÉCHARPES ET MANCHONS

Pour Dames, Fillettes et Enfants

Renard Argenté, bleu, Pékans, Vison Canada Hermine, Murmel, Putois, Astrakan Kolinsky, Petit-Gris, etc.

Vêtements de Dames, Modèles exclusifs

